THE VOLUNTARY SECTOR INITIATIVE

BUILDING A STRONGER VOLUNTARY SECTOR: HOW THE VSI IS MAKING A DIFFERENCE

VOLUNTARY SECTOR STEERING GROUP REPORT

TO

THE VOLUNTARY SECTOR IN CANADA

AUTUMN 2002

THE VOLUNTARY SECTOR INITIATIVE

THE VOLUNTARY [illegible]

TABLE OF CONTENTS

Leadership Structures for the VSI iv

Background: Historical Information 1

Introduction: The VSI – What's in It for the Voluntary Sector? 3

Part 1: Building the Relationship 5

Part 2: Strengthening Capacity 9

Part 3: Improving Regulations 13

Part 4: Strengthening the Sector Through Greater Inclusion and Networking 15

Conclusion: 17

Appendices:
1. How VSI Money Is Being Spent 19
2. The Members of the Voluntary Sector Steering Group 20
3. Products and Programs of the VSI 21
4. Timeline for Future Activities and Events 31
5. About the Voluntary Sector 32

LEADERSHIP STRUCTURES FOR THE VSI

The **Voluntary Sector Steering Group** is composed of members of the Voluntary Sector Roundtable, together with those playing the following roles:

- voluntary sector co-chairs of Joint Tables;
- Chairs of Sector Working Groups;
- voluntary sector members of the Joint Coordinating Committee; and
- one representative each from visible minority and Aboriginal reference groups.

The **federal government leadership** is composed of:

- a Reference Group of Ministers, headed by The Honourable Lucienne Robillard, President of the Treasury Board;
- Deputy Secretary to the Cabinet, Machinery of Government, Privy Council Office, and the Voluntary Sector Task Force;
- Assistant Deputy Ministers Executive Committee;
- government members of the Joint Coordinating Committee; and
- government co-chairs of Joint Tables.

The Voluntary Sector Steering Group expresses its appreciation for the Government of Canada's decision to make a major investment in the voluntary sector through the Voluntary Sector Initiative. The Sector recognizes this significant contribution and commitment by the Government of Canada and by the many public servants who devoted so much of their time, effort, and insight to this undertaking.

This report is from the Voluntary Sector Steering Group to the voluntary sector and does not necessarily represent the views of the Government of Canada or the voluntary sector.

103-01018/

BACKGROUND: HISTORICAL INFORMATION

The Voluntary Sector Steering Group is proud to report on the progress achieved during the first two years of the Voluntary Sector Initiative (VSI) and the expected results for the three remaining years. This work is providing sector organizations – large and small – with practical ways to make it easier to deliver your mission.

But first, a bit of history…

The voluntary not-for-profit sector was showing signs of severe strain in the 1990s. Globalization, years of public-sector restructuring including downloading of services by governments, and other factors had left many voluntary sector organizations overworked and under-resourced as they faced increased demand for their services. Simultaneously, financial factors, e.g., the shift from core operational funding to project funding, and funding cuts to a wide variety of groups (particularly those engaged in advocacy), had left many organizations in tough financial shape and struggling to keep qualified staff. Moreover, the sector was routinely described as "special interest" groups, with its legitimacy increasingly questioned.

The sector is diverse in terms of purpose, e.g., service delivery, advocacy, minority and ethnic communities, arts and culture, international development, sports and recreation, faith, and environment. This diversity, combined with the lack of a national voice to speak for the voluntary sector, makes effective response to changes and criticisms difficult. In this climate, national voluntary organizations realized the need for collaborative action by a national coalition – one that could exercise more effective, broadly based leadership on behalf of the sector.

In 1995, a group of 12 national umbrella organizations came together as a Voluntary Sector Roundtable to strengthen the voice of the sector. The Roundtable established an independent panel of inquiry, chaired by Ed Broadbent, to examine the state of the sector. In February 1999, the Broadbent Panel on Accountability and Governance in the Voluntary Sector released its final report entitled *Building on Strength: Improving Governance and Accountability in Canada's Voluntary Sector*. That report, with its 41 recommendations, received a great deal of attention, putting the issue "on the radar screen."

At that time, the federal government was looking at its relationship with the voluntary sector, and recognized the need for a strong sector to carry out programs and offer services that would improve the quality of life for Canadians. It sought to respond better to the challenges of constrained budgets by relying on the voluntary sector for service delivery and partnerships, and to "engage" Canadians by reaching out to those who were already active in the voluntary sector.

After the Broadbent Panel report was released, voluntary sector members and federal officials met together in three groups, each of which tackled one of the following goals: to make recommendations on sector-government relationships; to strengthen the voluntary sector's capacity; and to improve regulations and legislation that governs the sector. Their August 1999 report, entitled *Working Together: A Government of Canada/ Voluntary Sector Joint Initiative*, contained 26 recommendations for action.

The 1999 Speech from the Throne reinforced the federal government's stated commitment to build its relationship with the sector, the result the Voluntary Sector Roundtable had been seeking. In June 2000, the federal government announced a five-year funding commitment of $94.6-million for the Voluntary Sector Initiative (see Appendix 1 to learn how VSI money is being spent).

In the first two years of the VSI, groups known as Joint Tables – formed of equal numbers of representatives of the voluntary sector and the federal government – worked on policy and program recommendations in seven areas. Two of the most important issues – advocacy and funding – have been, and continue to be, addressed by sector-only working groups made up of staff or volunteers of voluntary organizations.

The Voluntary Sector Steering Group (see Appendix 2 for a list of members) has provided political and strategic leadership for the voluntary sector in the Initiative and more widely. As this front-end phase of the VSI concludes, the Group will be replaced in this leadership role by a new Voluntary Sector Forum to guide the remaining three years of the Initiative.

The Steering Group is eager to report on its work during the first two years of the VSI and on anticipated results for the future.

INTRODUCTION:
THE VSI – WHAT'S IN IT FOR THE VOLUNTARY SECTOR?

The first two years of the Voluntary Sector Initiative have produced research, actions, and achievements (see Appendix 3 for a detailed list). How will this strengthen the voluntary sector? We know there is no "quick fix," and not all things will benefit (or benefit equally) all voluntary organizations. Some outcomes will help the sector as a whole, while others will help certain types of organizations – large, small, national, regional, or local – in carrying out their mission. Our goal has been to put support, tools, and information in the hands of the voluntary sector – volunteers and staff, individual organizations, and networks – so you can do your work.

We began the process with hopes and dreams; some of these dreams have been realized, others are proving more difficult. Some are in progress; we remain hopeful. The voluntary sector took on the fundamental challenge of joint work; building trust and working collaboratively took priority over advocacy. As with most pioneering efforts, the tasks were challenging and the results reflect compromises.

Over its first two years, the VSI has established the foundation for a better relationship with the federal government, gathered information, and initiated projects that will benefit not-for-profit organizations. The work of the remaining three years (see Appendix 4 for a timeline of activities and events) will concentrate on putting those agreements and understandings into practice, and making the practical information and tools accessible to all organizations, especially those that are small and medium-sized. Some benefits will be more concrete than others, but all will help the voluntary sector in doing its important work and in being recognized, valued, and supported by the people of Canada, by governments, and by the sector itself.

The VSI recognizes that the voluntary sector is the third pillar of Canadian society, equal in importance to the public and private sectors (see Appendix 5 for more detail on the sector and its contributions to Canadian society). It validates the importance of voluntary organizations in the life of our communities, whatever form these take.

In looking back over the first two years and forward to the final three years of the VSI, we ask the following question: "What difference does the VSI's work make?"

In the next four sections of the report, we answer that question. The work of the VSI is in the following areas:

- building a sustainable relationship between the federal government and the voluntary sector;
- strengthening the capacity of the voluntary sector;
- improving the rules and regulations within which the voluntary sector operates; and
- achieving greater inclusion and developing networks.

PART 1:
BUILDING THE RELATIONSHIP

The VSI process has focused on the relationship between the voluntary sector and the federal government. In this process, we have come to understand that although our fundamental values are similar, the voluntary sector and the federal government function in different ways, with different organizational cultures. We have gained a much better understanding of the way in which government works, and this knowledge will be useful as we continue to develop and strengthen our relationship.

THE ACCORD AND THE CODES

An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector, launched in December 2001, has changed the relationship between the government and the sector. This document represents a public commitment to more open, transparent, consistent, and collaborative ways of working together. It sets out the values and the principles that underpin the relationship as well as commitments to action. Most importantly, it identifies the steps that will need to be taken to give life to the Accord, such as:

- the development of appropriate organizational structures on both sides;
- processes for monitoring changes to the relationship;
- regular meetings between Ministers and voluntary sector organizations; and
- the development of Codes of Good Practice.

In 2002, subsequent to the development of the Accord, two Codes of Good Practice were developed: one on funding and the other on policy dialogue. The funding code's goal is to improve collaboration on funding policies and practices while the code on policy dialogue is intended to enhance the various ways by which the sector contributes to the public policy process. Both codes contain a number of good practices already being used by departments, agencies, and voluntary sector organizations. Ultimately, on the voluntary sector's side, the codes' power to influence and change behaviour will come when we know about them, make reference to them, and urge that they be implemented in their respective contexts and dealings with government departments and agencies.

Although the Accord and the two codes were developed to build and strengthen the relationship between the voluntary sector and the federal government, the process of reaching the Accord has yielded important benefits to the sector. As a valuable by-product of consultations and field tests on the Accord and the codes, the sector has come to recognize its own strength, value, and potential as well as its capacity to be pro-active.

The Accord and the Codes of Good Practice set the foundation for a new way of doing business. Although changing attitudes and behaviours is a long-term process, a good, solid foundation has now been built.

What's to Come – The new relationship forged by the Accord will be developed over the next three years and into the future. The Voluntary Sector Forum, which replaces the Voluntary Sector Steering Group in October 2002, will work with and across government departments to ensure that the Accord and Codes of Good Practice are widely known and put into practice.

Other future activities include:

- sessions to raise awareness about the Accord and the Codes of Good Practice and how these documents can be used by both the voluntary sector and the federal government;
- an Annual Report on the Relationship; and
- regular meetings with Ministers.

PUBLIC POLICY

Under the VSI's Sectoral Involvement in Departmental Policy Development (SIDPD), more than 100 voluntary organizations are partnering with federal government departments, working on developing policy and on processes to involve organizations in public policy. The multi- and cross-sectoral projects being funded include those contributing to building networks, alliances, and other mechanisms among voluntary organizations as well as those supporting knowledge development and dissemination activities on particular policy issues, while strengthening policy know-how in the sector.

Specific examples of SIDPD projects include:

- Sport Policy Advisory Collective;
- Giving a Voice to the Heritage Voluntary Sector;
- Northern Native Broadcast Access Program;
- Building Policy Capacity of the Youth Environmental Community;
- Health Canada and Voluntary Organizations Working in Health Innovative Policy Development;
- Aboriginal Women's Justice Consultation;
- Review and Determination of Housing Issues for Veterans and Seniors;
- Peacebuilding and Human Security;
- Women and Policy Development in Controlling HIV Infection and AIDS;
- Developing Policy Capacity in the Visible Minority Community;
- Cultural Diversity Policy Framework Development: Immigrant and Refugee Sectoral Engagement Project; and
- Connecting People to Policy: A National Initiative to Build Capacity of the Disability Community to Participate in and Contribute to the Policy Process.

Policy Internships and Fellowships provide opportunities for government employees to work in the voluntary sector for up to one year, and vice versa. Participants get valuable experience in policy and other areas; their "home" organization/department benefits from increased understanding of the other's environment.

What's to Come – Over the next two years, these projects will build policy capacity in the sector, make government departments more aware of what voluntary organizations can contribute to policy, and result in better policies. An evaluation of SIDPD projects will begin in 2004.

A toolkit on policy development for voluntary sector organizations is also being developed. This primarily on-line resource will guide users through the policy development process and suggest how voluntary organizations can be effective in policy areas.

ADVOCACY

The voluntary sector asserts its need, right, and responsibility to speak out on behalf of its members and clients – especially those who are disadvantaged or marginalized, and whose voices are rarely heard and respected. Advocacy is how the sector identifies and promotes ideas and activities that have a public benefit; it also positively engages individuals in our society. Advocacy is a sensitive and complicated issue, but the sector's frontline work means that it is well-informed and experienced in almost every aspect of community life in Canada.

The current rules, which are extremely difficult to understand or explain, have a "chill factor," causing many charities to avoid all advocacy activity for fear of losing their right to issue tax receipts and receive donations and foundation grants. We are seeking changes to allow non-partisan public policy work, public education and awareness initiatives undertaken by registered charities to further their charitable purposes as charitable activity. Changes in the rules and regulations that currently restrict advocacy would allow registered charities to play a more meaningful role in the public policy process. As well, instead of delivering the same services over and over again, organizations could also advocate for a change in policy and programs that would result in those services no longer being needed.

The Accord recognizes the legitimacy, value, and contribution of advocacy (not just service delivery), and the Code on Policy Dialogue confirms it. Useful resources produced by the Advocacy Working Group will help to enhance, support, and recognize the value of advocacy work done by voluntary sector organizations (see Appendix 3, especially the position paper entitled *Advocacy – The Sound of Citizens' Voices*).

What's to Come – Work on change and modernization in the regulation of advocacy is continuing on a variety of fronts, including:

- reinforcing the importance of collective voice;
- having advocacy widely recognized as being as valuable as services; and
- translating this agreed-upon value of advocacy into changes in the *Income Tax Act* that would increase the allowable percentage of an organization's budget to be spent on advocacy from the current 10% limit.

PART 2:
STRENGTHENING CAPACITY

Voluntary sector organizations need increased ability to carry out their mission. The VSI has made this a priority. Capacity has four elements – financial, human resources, knowledge, and information management/ information technology. To help organizations develop in these areas, the VSI has funded and delivered a variety of tools and information.

FINANCING

In addition to the Code of Good Practice on Funding, the VSI has carried out projects on the all-important issue of advancing the sector's need for financial sustainability. For example:

- research on how different kinds of sector organizations are financed and the impact of changing approaches by funders, particularly the reluctance to fund operational costs and sustaining organizational infrastructure;
- advice to federal government departments on adapting good practices that could make the funding process more effective for recipients;
- creation of a toolkit for sector organizations that want to improve their management of scarce funds; and
- initial research into new mechanisms and models of funding emerging in other countries that are applicable to Canada.

What's to Come – The VSI will continue to work on:

- simplifying the process for applying and accounting for government funding;
- expanding the process to other funders; and
- creating tools to help sector organizations develop their own plans for long-term financial sustainability.

HUMAN RESOURCES

Voluntary organizations use volunteers and/or paid staff. Having the right people with the right skills is central to the successful operation of voluntary organizations. The VSI has produced a number of tools and materials to help find, train, and retain qualified staff and volunteers.

- The National Learning Initiative develops a common set of skills and competencies needed by senior people in organizations, which is particularly useful in the hiring process, as well as looks at existing training opportunities and links them to skills needed to run a voluntary sector organization.
- Consolidated information on the trends having an influence on the workforce and workplace in both the short and the long term will inform voluntary organizations.
- Another major program being developed – the Human Resources Support Services (HRSS) – will provide practical information on these services, including pay and benefits, as well as access to those who can help organizations function as effectively and efficiently as possible.

Celebrating volunteers and their contribution has been a very visible component of the VSI. From the International Year of Volunteers to the Canada Volunteerism Initiative, an important part of the VSI's work is having volunteerism viewed as an integral part of community life. The International Year of Volunteers put a media focus on volunteerism throughout 2001, leading to more awareness among the public of the value and role of volunteers across Canada.

As a permanent legacy to the International Year, a new Canada Volunteerism Initiative was announced together with the Accord in December 2001 to help organizations with their volunteer programs, promote volunteering, and conduct research.

What's to Come – The participation of volunteers will be encouraged through the Canada Volunteerism Initiative (CVI) which will result in: a regional network in each province to develop tools, resources, etc. and how to use them; and analysis and research to improve our knowledge about volunteerism in Canada. In 2003, CVI centres will open across the country.

NEW KNOWLEDGE

Voluntary organizations need good statistical data to plan and run their operations. The VSI has been creating ways to put information in the hands of organizations that can use it and pinpoint where efforts need to be made to strengthen the sector in the future.

- To determine and quantify the sector's economic contribution to the national economy, Statistics Canada has created a separate "account" on data relating to the voluntary sector, similar to data released regularly on the Gross National Product (GNP). This means that information on the size, scope, and nature of the not-for-profit sector will be a permanent feature in Canada's official economic statistics. These data are available to policy analysts and researchers, and can be used to support a case for tax benefits and other measures that will assist voluntary organizations. This information will also reinforce the legitimacy of the voluntary sector in the eyes of the public.
- The National Survey of Giving, Volunteering and Participating – which reported in August 2001 – provides information on individuals' patterns of contributing time and/or money.

What's to Come – First estimates from Statistics Canada's Satellite Account of Nonprofit Institutions will provide long-awaited insight into the economic contribution of Canada's not-for-profit sector.

The Canada Survey of Giving, Volunteering and Participating (formerly the National Survey of Giving, Volunteering and Participating) will permit regular surveys on these activities. Up to now, this surveying was done on an intermittent basis. In addition, more detailed analysis will be done on the 2001 Survey.

The National Survey of Voluntary Organisations will be carried out from 2003 to 2005 and will tell us more about who we are. It is the first large-scale survey of voluntary organizations' operations in Canada.

AWARENESS

The VSI has produced various "how to" tools designed to increase organizations' ability to do communications work. For example, the paper entitled "Telling Our Story" describes what works (telling the stories of people) and what doesn't work (articulating the needs of an organization, rather than people) when seeking media coverage.

What's to Come – A national awareness campaign on the voluntary sector and its organizations will begin in spring and summer of 2003. It will contribute to recognition and understanding within the sector, and more generally, of what makes up the sector and how important it is in communities.

INFORMATION MANAGEMENT/INFORMATION TECHNOLOGY

Information management and technology are increasingly important to voluntary organizations, but are often difficult and costly to purchase and maintain, especially for small and medium-sized groups. An environmental scan and national survey of technology needs have identified what the sector requires most in terms of technology.

What's to Come – Four programs to be developed in 2003 are:

- a portal for the voluntary sector;
- a virtual store, that uses bulk buying, to help not-for-profit organizations buy technology products at better prices;
- a centralized funders' directory; and
- locally based resource centres to provide technology support.

PART 3:
IMPROVING REGULATIONS

The federal laws and regulations governing not-for-profit organizations and registered charities are cumbersome, often outdated, and difficult to understand. Improving the regulatory environment and making it easier for voluntary sector organizations to comply with rules have been an important focus of the VSI's work.

Results to date include:

- Form T3010 – the annual information sheet that all voluntary organizations must complete for the Canada Customs and Revenue Agency – has been shortened significantly; the new, easier form is particularly welcomed by small organizations.
- The important issue of directors' liability has been studied as part of the review of the *Canada Corporations Act*. Several research papers and a handbook on liability have been developed, but the search for solutions to the fundamental liability issues continues.
- Efforts to simplify the process for applying for government funding have begun, and will continue.
- The Code of Good Practice on Funding recommends ways to create more stable funding.

What's to Come – Final recommendations of the Joint Regulatory Table, scheduled for release in early 2003, will focus on:

- changing the rules so that qualifying for and maintaining charitable status will be a more transparent process, i.e., more open, easier to understand and follow;
- recommending a more accessible process to appeal decisions on charitable status;
- instituting less harsh penalties for organizations that unintentionally do not follow the rules;
- developing models for alternative ways to govern and support registered charities, providing more accessible ways to seek information and guidance;
- elaborating models for providing oversight of the voluntary sector;
- clarifying the rules for organization-run businesses that will help groups follow the rules while diversifying their funding base; and
- amending laws regarding incorporation that will help not-for-profit organizations govern themselves more effectively.

Two large issues not yet addressed jointly in the VSI are advocacy and the question of charitable definition. They remain as challenges in the relationship between the voluntary sector and the federal government. The following questions illustrate this situation.

- How can we clarify the rules on what the Canada Customs and Revenue Agency regards as permissible advocacy activity by charitable organizations?
- Which organizations should have access to the benefits of the *Income Tax Act*, for example, the ability to issue tax receipts?

PART 4:
STRENGTHENING THE SECTOR THROUGH GREATER INCLUSION AND NETWORKING

Some of the VSI's major accomplishments resulted from how the work was carried out and what happened along the way, as much as from the formal work.

NETWORKING

The origins of the VSI lay with sector organizations beginning to work collaboratively at a national level. The many meetings and consultations held during the Accord process and other VSI-related areas promoted opportunities for sector networking. They have also created and strengthened networks, especially regional and local networks, that are resulting – and will result – in more collaboration within the voluntary sector.

To date, 11 networks and coalitions have formed a Canadian Federation of Voluntary Sector Networks. Similar networks and coalitions of sector organizations are taking shape in communities and provinces and territories across Canada, and the VSI has provided opportunities to foster and facilitate this growing strength. More than 140 engagement sessions and consultations were held in almost 40 different towns and cities, in every province and territory, usually led by local organizations. This approach validated and demonstrated the potential strength and capacity of the voluntary sector, to the sector as well as to others.

DIVERSITY

As the VSI has allowed the voluntary sector to better develop its own infrastructure and see its own strength, the sector has increased its inclusiveness by reinforcing diversity. Throughout the consultation process, the voluntary sector has learned to recognize and value its diversity and take concrete steps to achieve greater inclusion of groups often left at the margins. Two under-represented groups came together as reference groups to the VSI Secretariat: the National Reference Group of Visible Minority Organizations, and the Aboriginal Reference Group, including leaders of voluntary organizations within Aboriginal communities, including First Nations.

The VSI commissioned research on visible minorities, small organizations, and gender issues. In addition, a video entitled *It's Our Way*, sponsored by the Joint Awareness Table, depicts voluntary activity in Aboriginal communities to educate both mainstream and Aboriginal communities themselves.

What's to Come – The emerging National Aboriginal Voluntary Organization, along with other developing networks, will bring more and stronger voices into public policy debates and strengthen their involvement within the voluntary sector. Creating and strengthening linkages across the sector will be an important on-going priority.

CONCLUSION

The Voluntary Sector Steering Group takes great pride in the work accomplished by so many individuals, organizations, and government departments over the past two years of the VSI. This work has yielded an impressive array of information, resources, and tools that voluntary sector organizations can use to enhance their operations as they carry out the important work of improving the quality of life for all Canadians.

APPENDICES

1. HOW VSI MONEY IS BEING SPENT

The funds allocated by the Voluntary Sector Initiative are being spent over five years. The pie chart (at right) shows what the funds are being spent on. As much as possible, the VSI's work is being carried out by organizations that are part of the voluntary sector. Final reports on expenditures will be produced as the remaining three years unfold.

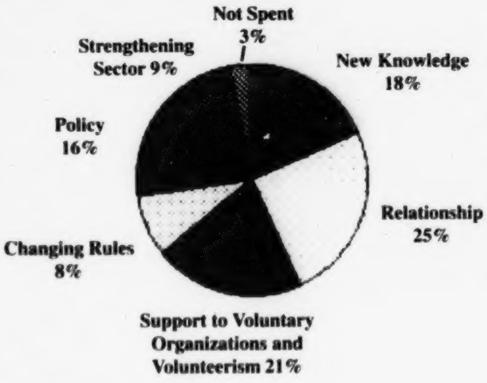

Strengthening Sector includes the work of the VSI Secretariat, the Advocacy Working Group, the Working Group on Financing, and consultations/focus groups held by all Tables.

Policy includes development of materials for policy workshops, the Policy Internships and Fellowships, the Code of Good Practice on Policy Dialogue, and projects under Sectoral Involvement in Departmental Policy Development that focus on policy.

Changing Rules includes the work of the Joint Regulatory Table (except for consultations) and the work on directors' liability within the review of the *Canada Corporations Act*.

Support to Voluntary Organizations and Volunteerism includes the International Year of Volunteers, the Human Resources Support Services, and the National Learning Initiative.

Relationship includes the development of the Accord (except for consultations and field tests), the work of the Voluntary Sector Task Force, and projects under Sectoral Involvement in Departmental Policy Development that focus on building the relationship between government and the sector.

New Knowledge includes the National Survey of Giving, Participating and Volunteering along with analysis and dissemination of results; the National Survey of Voluntary Organizations; dissemination of research conducted as part of the VSI; and plans for the Canada Survey of Giving, Participating and Volunteering.

2. THE MEMBERS OF THE VOLUNTARY SECTOR STEERING GROUP

Paddy Bowen *
Volunteer Canada

Marlene Deboisbriand *
United Way of Canada

Colleen Ford *
Canadian Parks and Recreation Association

Bonnie Greene *
United Church of Canada

Al Hatton *
The Coalition of National Voluntary Organizations

Patrick Johnston *◆●
Canadian Centre for Philanthropy

Damon Johnston [a]
Aboriginal Reference Group

Sol Kasimer *●
YMCA of Canada

Colleen Kelly ●
Volunteer Vancouver

Victor Lachance *
Canadian Centre for Ethics in Sport

Marcel Lauzière *
Canadian Council on Social Development

Suzanne Lawson ●
Amyotrophic Lateral Sclerosis Society of Canada

Susan Lewis ●
United Way of Winnipeg

Don McCreesh ●v
Board of Directors, YMCA of Canada

Esperanza Moreno *
Canadian Council for International Cooperation

Ann Mowatt ◆v
Board of Directors, The Coalition of National Voluntary Organizations

Sandy Onyalo [a]
National Visible Minority Reference Group

Martha Parker ◆
Volunteer Calgary

Monica Patten *◆
Community Foundations of Canada

Lucie Rémillard ◆
Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine

Penelope Rowe ◆
Community Services Council, Newfoundland and Labrador

Lynne Toupin ●
Canadian Co-operative Association

Michael Weil ◆
YMCA of Montreal

Megan Williams *●
Canadian Conference of the Arts

Bob Wyatt ●
The Muttart Foundation

* Member of the Voluntary Sector Roundtable
● Denotes Co-Chair/Chair of VSI Joint Table/Working Group
◆ Member of Joint Coordinating Committee
v Appointed as volunteer
a Representative of a Reference Group

The position indicated was that in effect at the time of their appointment to the Voluntary Sector Steering Group. Several have changed positions over the course of their tenure.

Accord:

D ***The Accord*** (December 2001):

The purpose of the Accord is to strengthen the ability of both the voluntary sector and the Government of Canada to better serve Canadians. The Accord represents a public commitment to more open, transparent, consistent, and collaborative ways of working together.

D ***A Code of Good Practice on Funding*** (Fall 2002):

The goal of this Code is to improve collaboration between the Government of Canada and the voluntary sector on funding policies and practices.

D ***A Code of Good Practice on Policy Dialogue*** (Fall 2002):

The goal of this Code is to improve collaboration between the two parties on policy dialogue, and to strengthen the capacity of voluntary sector organizations to carry out their mission and contribute to the public good.

D ***Voluntary Sector-Federal Government Accord: Approaches to Ratification or Endorsement*** (Summer 2001): This paper explores some potential models or approaches that could be used in the voluntary sector to obtain the ratification or endorsement of a draft Accord.

D ***A Federal Government-Voluntary Sector Accord: Implications for Canada's Voluntary Sector*** (February 2001): This paper explores the implications of a Canadian accord for the voluntary sector.

D ***The Development of an Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector: A Project Outline*** (August 4, 2000) (SECOR): This paper looks at: the different steps to be undertaken to develop the Accord Project; ways to engage in the consultation process; and the key success factors and potential obstacles leading to the development of an Accord.

D ***Accord Development Outline*** (August 2000) (PriceWaterhouseCoopers): This paper suggests how voluntary sector organizations could lead the development of such an Accord.

D ***Accord Consultation Document Outline*** (August 2000) (Public Policy Forum): This paper reflects three primary messages, gained from a series of interviews and group discussions regarding the proposed draft Accord consultations.

D ***Consulting the Community: A Report on the First Round of Cross-Canada Consultations on An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector*** (June 2001)

D ***Voluntary Sector Initiative Accord Consultation with Business*** (September 2001)

D ***Voluntary Sector Initiative Accord Consultation with Labour*** (September 2001)

D ***National Aboriginal Organizations, Draft Accord Analysis: Summary Report of the Opinions of Some National Aboriginal Organizations in Canada on the Voluntary Sector Draft Accord*** (October 2001) (prepared by the Voluntary Sector Task Force)

D ***Host Organizations Conference*** (November 2001) (evaluation and assessment of the Accord consultation process)

D ***Expanding the Dialogue – Round 2: Overview Report of the September/October 2001 Consultations of An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector*** (November 2001)

D ***Building Relationships: Using Good Practices as a Catalyst*** (June 2002) Joint Accord Table Focus Groups on the Draft Codes of Good Practice, Facilitators' Report

D Documents
V Videos
P Programs
O Other

Strengthening the Sector

Communications

O VSI Website (Joint)
The VSI website is the electronic source for all VSI information. *http://www.vsi-isbc.ca*

D *Updates*
Twelve newsletters were produced and distributed to individuals and sector organizations.

O Presentation on the Voluntary Sector Initiative (PowerPoint presentation) (updated September 2002): This overview of the beginnings of the VSI and its components gives facts about the voluntary sector and looks at the VSI's accomplishments.

Research

D *Public Opinion Research on the Voluntary Sector* (October 2001)
Public Opinion Research on the Voluntary Sector (March 2002)
The Voluntary Sector Task Force commissioned these two surveys of Canadian public opinion on the voluntary sector and the government's efforts to support volunteerism and civic participation in Canada.

D *Managing at the Margins – Gender Issues in the Canadian Voluntary Sector* (March 2002): This paper outlines some of the challenges faced by women volunteers and paid staff in the voluntary sector, identifies research gaps, and makes recommendations.

D *Caught in the Middle: What small, Non-Profit Organizations Need to Survive and Flourish* (December 2001): Commissioned by the VSI to learn more about small, non-profit, community-based organizations, this paper was used as the basis for discussion with small organizations about their needs and hopes.

D *Visible Minority Communities in Canada* (November 2001): This report gathers, consolidates, and documents available information on visible minority communities in Canada with specific reference to demographics, community institutions, and major issues.

D *From Kitchen Tables to Joint Tables: A Joint Consultation and Engagement Framework for the Voluntary Sector Initiative*, Joint Coordinating Committee (November 23 & 24, 2000): This paper describes the objectives, the strategic assumptions, and the guiding principles underpinning consultation and engagement in the VSI.

Reference Groups' Involvement

D *Strategic Planning for Aboriginal Input* (July 2001): This report describes the discussion, recommendations, and suggested approach to pursue for engaging and involving the Aboriginal community within the VSI.

D *Reports on Visible Minority Community Consultations:* Halifax, Montreal, London, Toronto, and Ottawa (Fall 2001) and Winnipeg, Saskatoon, Calgary, and Vancouver (Winter 2002)

Speeches

- **D** **The Window is Open; What About the Door?** (February 19, 2002): A speech by Bob Wyatt, Executive Director, The Muttart Foundation and Voluntary Sector Co-Chair of the Joint Regulatory Table, to the Non-Profit Law Section, Canadian Bar Association, Alberta.
- **D** **Remarks by Mr. Mel Cappe to the Arthur Kroeger College of Public Affairs Leadership Forum Awards Dinner** (February 6, 2002): A speech by Mr. Mel Cappe, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet.
- **D** **Ceremony Marking the Closing of the International Year of Volunteers** (December 5, 2001): A speech by The Hon. Lucienne Robillard, President of the Treasury Board, Minister responsible for Infrastructure, and Member of Parliament for Westmount-Ville-Marie.
- **D** **FADOQ'S Presidents' Days** (October 17, 2001): A speech by The Hon. Lucienne Robillard.
- **D** **CIVICUS 2001 World Assembly, Vancouver, B.C.** (August 20, 2001): A speech by The Hon. Lucienne Robillard.
- **D** **Speaking Notes for the Honourable Hedy Fry, Secretary of State (Status of Women) (Multiculturalism) for the 2001 Canadian Forum on Volunteerism** (August 16, 2001): A speech by The Hon. Hedy Fry.
- **D** **Telling Our Story – Communicating the Value of Philanthropy and the Voluntary Sector** (April 23, 2001): A speech by The Hon. Lucienne Robillard.
- **D** **Strengthening Voluntary Sector/Government Relations in Canada** (October 21, 2000): A speech by Patrick Johnston, President and CEO, Canadian Centre for Philanthropy.
- **D** **A Meeting with the Coalition of National Voluntary Organizations** (September 1, 2000): A speech by The Hon. Lucienne Robillard.
- **D** **A Meeting with the Voluntary Sector** (June 9, 2000): A speech by The Hon. Lucienne Robillard.
- **D** **Voluntary Sector** (April 13, 2000): A speech by The Hon. Lucienne Robillard.
- **D** **A Meeting with the Coalition of National Voluntary Organizations** (September 17, 1999): A speech by Mr. Ian Green, Deputy Secretary to the Cabinet, to the 1999 National Conference and AGM of the Coalition of National Voluntary Organizations.
- **D** **Building a New Relationship with the Voluntary Sector** (May 31, 1999): A speech by Mel Cappe, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet.

D Documents
V Videos
P Programs
O Other

Information Management / Information Technology (IM/IT)

Recommended Programs:

- P **A Funding Exchange**
- P **Portal for the Voluntary Sector**
- P **Changing Funding Practices**
- P **Technology Awareness Campaign**
- P **Access to IT Planning Hardware and Software, Training and Technical Support**

D ***Information Management/Information Technology and Voluntary Sector – Environmental Scan*** (March 2001): This environmental scan specified the research hypotheses for the needs analysis and provided the initial view of key issues framing the program to be developed by the IM/IT Joint Table, plus a literature review.

D ***Technology Needs of the Canadian Voluntary Sector*** (January 2002): This national survey identified the sector's needs and priorities in relation to technology and, through analyzing the results, noted options for potential funding.

D ***Strengthening Voluntary Sector Capacity Through Technology: Report of the Joint Table on Information Management/Information Technology of the Voluntary Sector Initiative*** (September 2002): This final report identifies six main challenges facing voluntary sector organizations and the sector in making more effective use of IM/IT and recommends a strategy to respond to these challenges.

Awareness

- P **National Campaign to Increase Understanding and Awareness of the Voluntary Sector**

D ***Telling Our Story – Communicating the Value of Philanthropy and the Voluntary Sector*** (April 2001): This is an open-ended exploration of communications themes for the voluntary sector to consider.

D ***An Opinion Survey of Decision-Makers in Canada on Key Issues Dealing With the Role of the Voluntary Sector in Canadian Society*** (August 2002) (EKOS Research Associates Inc.)

V ***It's Our Way*** (August 2002): A video that features a view of the voluntary sector from the perspective of First Nations, Metis and Inuit peoples.

D ***Awareness Joint Table Consultation Report*** (March 2002)

D ***Scan of Research on Public Attitudes Towards the Voluntary Sector – Final Report*** (February 2001).

Volunteerism

P **The Canada Volunteerism Initiative (CVI)**

The CVI will establish three national centres within existing voluntary sector organizations to oversee delivery of programs.

P **Information, Capacity-Building and Awareness Centre** will administer the following four programs: Information Clearinghouse; Outreach and Awareness; Networking, Training, and Capacity-Building; and Local Network Administration.

P **Community Support Centre** will administer the Pilot and Demonstration Projects (developing and testing new and innovative methods and models for encouraging, sustaining, and supporting volunteerism).

P **Knowledge Development Centre** will administer the Research and Analysis program.

D ***The Canada Volunteerism Initiative Report*** (December 2001): This report recommended: the establishment of regionally based, nationally connected volunteer resources networks; dedicated resources to analysis and research; a multi-year campaign of promotion, recognition, and outreach; and a forum to lead the involvement of all sectors in this work.

D ***Environmental Scan on Volunteering in Canada*** (May 2001): This environmental scan reviews existing research on public attitudes and opinions about volunteering, reports on the results of a small number of key informant interviews and outlines current strengths in volunteering, suggests areas for improvement, and identifies current gaps in information about volunteering.

D ***Sharing Your Views on Proposals for the National Volunteerism Initiative*** (November 2001): This is a summary report on National Volunteerism Initiative (NVI) consultations.

D Documents
V Videos
P Programs
O Other

Human Resources

P Human Resources Support Services

Human Resources Support Services will produce the following deliverables:

- an awareness campaign targeted at boards of directors about the importance and benefits of investing in human resource (HR) capacity;
- a web-based inventory of best HR practices and policies;
- community-based pilots on peer learning networks for skills and knowledge development in HR;
- negotiated partnerships with other sectors to access training for voluntary sector staff at minimal or no cost;
- an inventory of existing retirement and benefit plans and a strategy to improve access to benefits plans;
- a typology of organizations and their HR needs; and,
- a plan to address the sector's long-term HR needs.

P National Learning Initiative

The National Learning Initiative develops a common set of skills/competencies needed by senior people in organizations.

D ***Backgrounder on Trends in the Changing Workforce and Workplace*** (August 2001): This paper provides an overview of the trends that will have an impact on the workforce and workplace, both in the short and long term.

D ***Backgrounder on the Literature on (Paid) Human Resources in the Canadian Voluntary Sector*** (August 2001): This is a literature review and analysis done on human resources in the Canadian voluntary sector since 1997.

D ***Results from a Web Survey on the Voluntary Sector as an Employer of Choice*** (Fall 2001): This on-line survey was designed to provide information for a think tank to develop an action plan to help the voluntary sector become more of an employer that attracts, optimizes, and holds top talent.

D ***Human Resources: Our Future – Proceeding of the Human Resources Think Tank*** (October 2001): The Think Tank brought together 20 individuals from the private, public, and voluntary sector to assist the Capacity Joint Table's Human Resources Committees in determining where to invest funds.

New Knowledge

P **National Survey of Voluntary Organizations (NSVO)**

The NSVO is a first-time, large-scale survey of voluntary organizations' operations in Canada.

P **National/Canada Survey of Giving, Volunteering and Participating (N/CSGVP)**

The National/Canada Survey of Giving, Volunteering and Participating provides information and analysis on individuals' patterns of contributing time and/or money.

P **Satellite Account**

Statistics Canada's Satellite Account of Non-profit Institutions and Volunteering provides information on the size, scope, and nature of the not-for-profit sector.

D Documents
V Videos
P Programs
O Other

Advocacy

D ***The Sound of Citizens' Voices*** (September 2002):

This position paper offers some new thinking and perspectives on advocacy in order to move quickly toward innovative and much-needed changes.

D ***Backgrounder on Advocacy from the Advocacy Working Group (AWG)*** (April 2001): This backgrounder provides a brief overview of the sector's concerns with regard to advocacy and the definition of charity.

D ***Regulation of Advocacy in the Voluntary Sector: Current Challenges and Some Responses*** (January 2002): This paper provides a background and context on the issue of advocacy from the perspective of the voluntary sector and establishes a framework for further discussion.

D ***The Sound of Citizens' Voices*** (July 2002): This report of the February/March 2002 consultations presents the clear message given by participants, i.e., strengthen the content and language of the January position paper, provide concrete and specific recommendations for action, and continue to raise awareness of the issue in the sector, government, and with the general public.

Policy

D ***Toolkit on Policy Development***

The Capacity Joint Table is preparing a toolkit on policy development that will be a primarily on-line resource.

P **Sectoral Involvement in Departmental Policy Development (SIDPD)**

SIDPD funds projects that will enhance policy development in departments and strengthen the voluntary sector's capacity to contribute to departmental policy development.

D ***The Code of Good Practice on Policy Dialogue***

P **Policy Internships and Fellowships (PIAF)**

PIAF allows people from government to work in the voluntary sector for up to one year, and vice versa.

D ***VSI Policy Workshops*** (March 2002): This is a report on the VSI policy workshops that had two objectives: provide voluntary sector representatives with a basic understanding of the federal policy-making process; and facilitate the representatives' sharing and developing of tools and strategies for contributing to policy-making.

Financing/Funding

D ***Guide to Improving Funding Practices Between the Government of Canada and the Voluntary Sector*** (January 2002):

This tool was developed by the Voluntary Sector Project Office of the Treasury Board Secretariat to bring greater clarity, consistency, and transparency to the funding relationship between the two sectors.

D ***Financial Management and Accountability Toolkit*** (Fall 2002):

A toolkit on financial management and accountability is being developed; it will be a primarily on-line resource.

D ***Sources and Mechanisms of Funding and Their Impact on Sustainability of Voluntary Organizations*** (Fall 2002):

This project studied the impact of funding sources and mechanisms on the long-term sustainability of Canadian voluntary sector organizations.

D ***The Code of Good Practice on Funding***

D ***Strategic Investment Approach*** (June 2002): This paper discusses Strategic Investment – an innovative approach that uses existing funding mechanisms to strengthen the capacity of organizations in specific areas and enhance their ability to work collaboratively with federal government departments and agencies on agreed-upon goals over a specified period of time.

D ***Inventory of Financial Management and Accountability Tools and Resources*** (Fall 2001)

D ***Supporting Organizational Infrastructure in the Voluntary Sector*** (May 2002): This background paper identifies the cumulative effect of shifts in funding patterns as well as some of the implications for voluntary organizations.

D ***An Overview of the Funding of Canada's Voluntary Sector*** (September 2001): This review was undertaken to bring together the "in the field" experience of voluntary sector organizations with the literature on non-profit funding; it provides an overview of today's situation and proposes priorities for future action.

D ***Inventory of Alternate Financing Models*** (April 2002)

- D ***Think Tank on Innovation in Financing*** (October 2001): Representatives from the voluntary and private sectors came together to explore the issue of new and innovative ideas for financing the voluntary sector. A Summary of Discussions at the think tank is available.

D Documents
V Videos
P Programs
O Other

Changing the Rules

D ***Improving the Regulatory Environment for the Charitable Sector – Interim Recommendations*** (August 7, 2002):

This is a discussion document for a series of consultations on recommendations to improve the legislative and regulatory environment in which the sector operates.

D

- *Location of Registered Charities in Canada*
- *Institutional Reform: Regulatory Control over Universities, Schools and Hospitals*
- *Accessibility and Transparency: Applicants that are not Registered*
- *Administrative Tribunals and Their Composition*
- *Determination of "Charitable Status" – Court vs. Tribunals*
- *The Power of Administrative Tribunal to Grant Injunctive Relief*
- *Oral versus Paper Hearing*
- *Tax Court versus Federal Court*
- *Fees and Costs in the Tax Court and Federal Court of Canada*
- *Who Should Impose Intermediate Sanctions?*
- *Procedural Fairness and the Compliance Program*
- *Financial Penalties on Directors, Officers, and Employees*

P ***Canada Corporations Act*** **Review: Directors' Liability**

D ***Draft Framework for a New Not-for-Profit Corporations Act*** and ***Reform of the Canada Corporations Act, Discussion Issues for a New Not-for-Profit Corporations Act.***
A Supplement to the Draft Framework for a New Not-for-Profit Corporations Act (March 2002): This framework paper sets out draft proposals for a new Not-for-Profit Corporations Act.

D ***A Study of the Liabilities Facing Directors and Officers of Non-Profit Corporations in Canada*** (March 2001): This study comprises a review of legislation in Canada imposing liability on directors and officers of non-profit organizations.

D ***Vicarious Liability in the Non-Profit Sector*** (January 2002): This report attempts to outline the nature of the challenges faced by for-profit entities, and to suggest some legal and policy options for dealing with them.

D ***Primer for Directors of Not-for-profit Corporations*** (Handbook) (forthcoming)
This primer is designed to help directors do a good job, as well as protect themselves from potential claims arising from their actions or decisions.

4. TIMELINE FOR FUTURE ACTIVITIES AND EVENTS

- March 2003 – Joint Regulatory Table recommendations
- Spring/Summer 2003 – National Awareness Campaign starts
- 2003 – Human Resources Support Services
- 2003 – Information Management/Information Technology projects; policy toolkit; financing toolkit
- 2003 – Canada Volunteerism Initiative Centres open
- 2003-2005 – National Survey of Voluntary Organizations
- 2004 – launch of evaluation of SIDPD (Sectoral Involvement in Departmental Policy Development) projects
- 2004 – evaluation of the VSI starts

5. ABOUT THE VOLUNTARY SECTOR

The sector employs more than 1.3 million people in communities across Canada; and 6.5 million Canadians volunteer their time to a voluntary sector organization. The sector consists of approximately 180,000 not-for-profit organizations (of which about 80,000 are registered charities). These organizations touch virtually all aspects of our society from social justice, human rights, environment, health and faith, to arts and culture, international development, sports and recreation. They deliver services critical to Canadians, advocate for common causes, support economic and community development in Canada and worldwide, and raise funds. The sector has been instrumental in the development of most of the public services we rely on today as essential aspects of a caring society; for example, schools, hospitals, assistance to the disadvantaged, and care for children in need all began as volunteer initiatives. Voluntary sector organizations bring their knowledge, expertise, and compassion gained from working with communities and individuals to public policy debates and identify priorities to governments.

L'INITIATIVE SUR LE SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE

CONSTRUIRE UN SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE PLUS SOLIDE : COMMENT L'ISBC Y CONTRIBUE

RAPPORT DU GROUPE DIRECTEUR DU SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE À L'INTENTION DU SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE DU CANADA

AUTOMNE 2002

TABLE DES MATIÈRES

Structure de la direction de l'ISBC iv

Le contexte : Un peu d'histoire 1

Introduction : La contribution de l'ISBC au secteur bénévole et communautaire. 4

Partie 1 : L'établissement des relations 6

Partie 2 : Le renforcement de la capacité d'action 11

Partie 3 : L'amélioration de la réglementation 16

Partie 4 : Le renforcement du secteur par l'amélioration de sa capacité d'inclusion et le développement de réseaux 18

Conclusion :... 20

Annexes: 1. Comment est dépensé l'argent de l'ISBC 21

2. La composition du Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire 22
3. Les produits et les programmes de l'ISBC 23
4. Un calendrier des activités et des événements à venir 33
5. Notes sur le secteur bénévole et communautaire 34

STRUCTURE DE LA DIRECTION DE L'ISBC

Le **Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire** est composé de membres de la Table ronde sur le secteur bénévole, et des personnes occupant les postes suivants :

- Les coprésidents des Tables conjointes du secteur bénévole et communautaire,
- Les présidents des Groupes de travail du secteur,
- Les membres du Comité de coordination conjoint du secteur bénévole et communautaire, et
- Un représentant du groupe de référence des minorités visibles et un représentant du groupe de référence des Autochtones.

Du côté du gouvernement fédéral, la direction comprend :

- Un groupe de référence ministériel dirigé par Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor,
- La sous-secrétaire du Cabinet (Appareil gouvernemental), Bureau du Conseil privé, et le Groupe de travail sur le secteur bénévole
- Le comité exécutif des sous-ministres adjoints,
- Les représentants du Gouvernement au Comité conjoint de coordination, et
- Les coprésidents des Tables conjointes du gouvernement.

Le Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire tient à exprimer ses remerciements au Gouvernement du Canada pour sa décision de faire un investissement majeur dans le secteur par l'entremise de l'Initiative du secteur bénévole et communautaire. Le Secteur reconnaît cette contribution significative, de même que l'implication du Gouvernement du Canada et des nombreux fonctionnaires qui ont consacré beaucoup de temps, d'efforts et d'imagination à cette entreprise.

Le présent rapport est préparé par le Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire, à l'intention du Secteur bénévole et communautaire, et ne représente pas nécessairement les points de vue du Gouvernement du Canada ou du Secteur bénévole et communautaire.

LE CONTEXTE : UN PEU D'HISTOIRE

Le Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire est fier de présenter son rapport sur les progrès réalisés durant les deux premières années de l'Initiative du secteur bénévole et communautaire (l'ISBC) et sur ceux qui devraient être produits au cours des trois prochaines années. Ces travaux permettent de fournir aux organismes du secteur, quelle que soit leur taille, des moyens pratiques de réaliser plus aisément leur mission.

Mais pour commencer, rappelons quelques faits …

Le secteur bénévole, à but non lucratif, montrait des signes de fatigue sérieuse dans les années 90. La mondialisation, des années de réorganisation du secteur public y compris l'abandon de services par les gouvernements, et d'autres facteurs, avaient entraîné une surcharge de travail et une pénurie de ressources dans de nombreux organismes bénévoles et communautaires dont les services étaient de plus en plus sollicités. Simultanément, des facteurs financiers comme le passage d'un financement de base accordé pour le fonctionnement, à un financement par projet, ou les coupures dans le financement imposées à un large éventail de groupes (en particulier à ceux qui faisaient de la représentation et de la promotion de causes) avaient laissé nombre d'organismes en difficulté financière, qui en plus avaient du mal à garder un personnel qualifié. De surcroît, certains accusaient régulièrement le secteur de défendre des « intérêts particuliers », ce qui remettait en cause sa légitimité, de plus en plus.

Le secteur poursuit des objectifs variés (la prestation de services, la représentation et la promotion de causes, les minorités et les communautés ethniques, les arts et la culture, le développement international, les sports et les loisirs, la religion, l'environnement, etc.). Cette diversité, reliée à l'absence de porte-parole capables de parler au nom de l'ensemble du secteur bénévole et communautaire au plan canadien, fait que celui-ci a du mal à réagir aux changements et à se défendre des critiques. Devant cette situation, des organismes bénévoles et communautaires oeuvrant au plan canadien ont pris conscience de la nécessité de collaborer au sein d'une coalition au plan canadien, seul moyen pour exercer un leadership efficace et largement représentatif, au nom de l'ensemble du secteur.

En 1995, 12 organismes oeuvrant au plan canadien ont constitué la Table ronde sur le secteur bénévole, dans le but de donner plus de voix au secteur. Cette table ronde a mandaté une commission indépendante, présidée par Ed Broadbent, pour étudier la situation du secteur. En février 1999, la Commission Broadbent sur la transparence et la saine gestion dans le secteur bénévole publie son rapport final intitulé *Consolider nos acquis: pour une meilleure*

gestion et transparence au sein du secteur bénévole au Canada. Ce rapport, qui formulait 41 recommandations, a eu un grand retentissement et a attiré l'attention sur le problème.

À l'époque, le gouvernement fédéral réexaminait ses relations avec le secteur bénévole et communautaire et reconnaissait la nécessité que ce secteur soit vigoureux, afin de réaliser des programmes et d'offrir des services propres à améliorer la qualité de vie des Canadiens. Celui-ci cherchait à répondre aux difficultés créées par les restrictions budgétaires en confiant au secteur bénévole et communautaire la prestation de certains services et divers partenariats; il voulait « faire participer » les Canadiens en tendant la main à ceux qui le faisaient déjà au sein du secteur.

Après la publication du rapport Broadbent, des représentants du secteur bénévole et communautaire et des fonctionnaires fédéraux se sont rencontrés dans trois groupes de travail : le premier, chargé de faire des recommandations sur les relations entre le secteur et le gouvernement, le deuxième, sur le renforcement de la capacité d'action du secteur, et le troisième, sur l'amélioration de la réglementation et de la législation régissant le secteur. Leur rapport intitulé *Travailler ensemble : une initiative conjointe du gouvernement du Canada et du secteur bénévole* a paru en août 1999 et formulait 26 recommandations concrètes.

Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement fédéral a réaffirmé son engagement de développer ses relations avec le secteur, ce qui était le résultat recherché par la Table ronde sur le secteur bénévole. En juin 2000, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il affectait 94,6 millions de dollars sur cinq ans à l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (voir à l'annexe 1 comment ce montant est dépensé par l'ISBC).

Dans les deux premières années de l'ISBC, plusieurs groupes de travail (appelés Tables conjointes), composés d'un nombre égal de représentants du secteur et du gouvernement fédéral, ont travaillé à formuler des recommandations relatives aux orientations et aux programmes à adopter dans sept domaines différents. Deux des questions les plus importantes, la représentation et la promotion des causes, et le financement, ont été étudiées, et continuent de l'être, par des groupes de travail composés uniquement de représentants, bénévoles ou rémunérés, d'organismes bénévoles et communautaires.

Le Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire (voir sa composition à l'annexe 2) a présidé aux orientations politiques et stratégiques du secteur bénévole et communautaire dans le cadre de l'Initiative, et d'une manière bien plus large. Alors que s'achève cette première phase des travaux de l'ISBC, le « Groupe » va céder son rôle de leadership au tout nouveau « Forum du secteur bénévole et communautaire » qui guidera les trois dernières années de l'Initiative.

Le Groupe directeur est heureux de faire rapport sur les travaux réalisés durant les deux premières années de l'Initiative et sur les résultats attendus au cours des prochaines années.

INTRODUCTION :
LA CONTRIBUTION DE L'ISBC AU SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE

Les deux premières années de l'Initiative du secteur bénévole et communautaire ont donné lieu à bon nombre de recherches, de mesures et de réalisations (la liste détaillée se trouve à l'annexe 3). Comment ces travaux vont-ils renforcer le secteur? Nous savons qu'il n'existe pas de remède miracle et que tous ces travaux ne profiteront pas (ou du moins pas également) à tous les organismes bénévoles et communautaires. Certains résultats aideront l'ensemble du secteur tandis que d'autres aideront spécifiquement certains types d'organismes – petits, grands, canadiens, régionaux ou locaux – à remplir leur mission. Notre but est de mettre à la disposition du secteur – des bénévoles et du personnel, des organismes individuels et des réseaux - l'aide, les instruments et l'information pour leur permettre d'accomplir leurs tâches.

Nous avons entrepris le processus avec des espoirs et des rêves : plusieurs se sont réalisés, d'autres se sont avérés plus difficiles à cerner. Quelques autres sont en développement; et nous avons toujours l'espoir d'y parvenir. Le secteur bénévole et communautaire a relevé le défi fondamental de la concertation; la volonté d'établir des relations de confiance et de collaboration avec l'autre partie a pris le pas sur la revendication. Comme chaque fois qu'il s'agit d'ouvrir de nouvelles avenues, les défis ont été grands et les résultats sont le fruit de compromis.

Durant ses deux premières années, l'ISBC a jeté les bases de relations plus fructueuses avec le gouvernement fédéral, elle a recueilli de l'information et lancé des projets qui profiteront aux organismes à but non lucratif. Pendant les trois années qui restent (voir à l'annexe 4 le calendrier des activités et des événements prévus), l'ISBC visera à mettre en pratique les ententes et les arrangements conclus et à rendre l'information et les instruments accessibles à tous les organismes et en particulier aux petits et aux moyens organismes. Certains bénéfices seront plus tangibles que d'autres, mais tous aideront le secteur bénévole et communautaire à effectuer son important travail et à obtenir la reconnaissance, l'estime et l'appui de la population du Canada, des gouvernements, et du Secteur lui-même.

L'ISBC reconnaît que le secteur bénévole et communautaire constitue le troisième pilier de la société canadienne, aussi important que le secteur public et le secteur privé (L'annexe 5 fournit plus de détails sur le secteur et son apport à la société canadienne). Elle démontre l'importance des organismes bénévoles et communautaires quels qu'ils soient, dans la vie de nos collectivités.

Lorsqu'il considère les deux années passées ou les trois prochaines du mandat de l'ISBC, le Groupe directeur se pose la question suivante : « Quels changements les travaux de l'ISBC ont-ils apportés? »

C'est à cette question que nous répondrons dans les quatre prochaines parties du rapport. Les travaux de l'ISBC porte sur les quatre objets suivants :

- L'établissement de relations durables entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire,
- Le renforcement de la capacité d'action du secteur bénévole et communautaire,
- L'amélioration des règles et des règlements qui régissent les activités du secteur bénévole et communautaire, et
- L'ouverture à une plus grande inclusion et le développement de réseaux.

PARTIE 1 :
L'ÉTABLISSEMENT DES RELATIONS

Le travail de l'ISBC s'est concentré sur les relations entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire. Ce faisant, nous en sommes venu à comprendre que si tous deux partagent les mêmes valeurs fondamentales, ils fonctionnent différemment, et dans des structures différentes. Nous comprenons désormais beaucoup mieux comment travaille le gouvernement fédéral et cette connaissance nous aidera à développer et à renforcer nos relations.

L'ACCORD ET LES CODES

Le document, *Un accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, présenté en décembre 2001, a changé les rapports entre le gouvernement et le secteur. Ce document est un engagement public à travailler ensemble de manière plus ouverte, plus transparente, plus cohérente et plus conciliante. Il définit les valeurs et les principes à la base des relations et formule des engagements à agir. Mais par-dessus tout, il énonce les mesures à prendre pour donner vie à l'Accord, à savoir :

- L'élaboration, de part et d'autre, de structures organisationnelles appropriées,
- Des processus pour surveiller les changements dans les relations,
- Des rencontres régulières entre les ministres et les organismes du secteur bénévole et communautaire, et
- L'élaboration de codes de bonnes pratiques.

En 2002, à la suite de la publication de l'Accord, deux codes ont été mis au point : l'un relatif au financement et l'autre, à l'élaboration des politiques publiques. Le code relatif au financement vise à une plus grande collaboration en matière de politiques et de pratiques de financement, tandis que le code pour l'élaboration de politiques vise à améliorer les moyens par lesquels le secteur contribue à l'élaboration des politiques publiques. Ces deux codes précisent un certain nombre de pratiques, déjà en place dans des ministères et des organismes gouvernementaux et des organismes bénévoles et communautaires. En fin de compte, en ce qui concerne le secteur bénévole et communautaire, ces codes réussiront à influencer et à changer les comportements quand nous en aurons pris connaissance, nous y référerons et nous insisterons pour qu'ils soient appliqués, dans leurs propres contextes, dans les transactions avec les ministères et les organismes gouvernementaux.

Même si l'Accord et les deux codes ont été élaborés pour établir et renforcer les relations entre le secteur bénévole et communautaire d'une part et le gouvernement fédéral de l'autre, le processus même d'élaboration de cet Accord a rapporté d'importants avantages au Secteur. Les consultations et les essais auxquels ont donné lieu l'Accord et les codes ont eu pour conséquence secondaire précieuse de faire prendre conscience au Secteur de sa propre force, de sa valeur, et de son potentiel aussi bien de sa capacité d'être proactif.

L'Accord et les Codes de bonnes pratiques établissent les bases d'une façon nouvelle de travailler. Même s'il faudra du temps pour changer les attitudes et les comportements, une bonne base, solide, est désormais en place.

À venir – Les nouvelles relations établies par l'Accord se développeront au cours des trois prochaines années et par la suite. Le Forum du secteur bénévole et communautaire, qui prend la relève du Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire en octobre 2002, travaillera avec les ministères, individuellement ou avec plusieurs, pour assurer que l'Accord et les Codes soient largement connus et appliqués.

D'autres activités à venir :

- Des rencontres visant à mieux faire connaître l'Accord et les Codes et la façon dont ces documents peuvent être utilisés tant par le secteur bénévole et communautaire que par le gouvernement fédéral,
- Un rapport annuel sur les relations entre les deux parties, et
- Des rencontres régulières avec les ministres.

LES POLITIQUES PUBLIQUES

En vertu de l'élément Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles (PSEPM) de l'ISBC, plus de 100 organismes bénévoles et communautaires vivent en partenariat avec des ministères fédéraux et travaillent à l'élaboration de politiques publiques et de mécanismes pour assurer la participation des organismes au plan de ces politiques. Parmi les projets multisectoriels et intersectoriels qui ont été financés se trouvent ceux qui contribuent à établir des réseaux, des alliances et d'autres mécanismes entre les organismes du secteur, et ceux qui aident des activités de développement et de diffusion de connaissances sur des problèmes particuliers, tout en renforçant le savoir-faire politique du secteur.

Quelques exemples de projets de PSEPM :

- Collectif consultatif sur la politique du sport,
- Donner une voix au secteur bénévole impliqué dans le Patrimoine,
- Programme d'accessibilité des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion;
- Accroître la capacité d'élaboration de politiques du regroupement des jeunes en environnement;
- Élaboration de politiques innovatrices en santé par Santé Canada et des organismes bénévoles du domaine (OBDS);
- Consultation sur les droits des femmes autochtones,
- Révision et évaluation des questions de logement pour les vétérans et les personnes âgées,
- Maintien de la paix et sécurité humaine;
- Les femmes et l'élaboration de politiques pour le contrôle des infections par le VIH et le SIDA;
- Renforcer la capacité des minorités visibles à l'élaboration de politiques;
- Élaboration d'un cadre de référence relatif aux politiques sur la diversité culturelle : projet sectoriel d'implication des immigrants et des réfugiés; et
- Relier les personnes aux politiques : une initiative canadienne pour renforcer la capacité des groupes de personnes handicapées à participer et à contribuer au processus d'élaboration des politiques.

Les Stages et bourses en élaboration de politiques offrent à des fonctionnaires la possibilité de travailler dans le secteur bénévole et communautaire et à des personnes du secteur, de travailler au gouvernement, pendant un maximum d'un an. Les participants acquièrent ainsi une riche expérience en élaboration des politiques et dans d'autres domaines; et leur organisation ou leur ministère d'origine y gagne une meilleure compréhension de l'autre milieu.

À venir – Au cours des deux prochaines années, ces projets donneront au secteur des moyens d'agir au niveau politique, rendront les ministères fédéraux plus conscients de l'apport possible des organismes bénévoles à l'élaboration de politiques et auront pour résultat de meilleures politiques. L'évaluation des projets de la PSEPM commencera en 2004.

Un groupe d'outils à l'usage des organismes du secteur pour l'élaboration de politiques est en préparation. Cette ressource diffusée premièrement par l'Internet guidera les utilisateurs dans le processus d'élaboration des politiques et montrera comment les organismes bénévoles et communautaires peuvent être efficaces en la matière.

L'ACTION SOCIALE OU LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Le secteur affirme avec force qu'il doit – il en a le droit et la responsabilité - parler au nom de ses membres et de ses clients, tout spécialement ceux qui sont défavorisés ou marginalisés et ceux dont les voix sont rarement entendues et écoutées. C'est par la représentation et la promotion des causes que le secteur précise et fait connaître des idées et des activités d'intérêt public; par la revendication qu'il fait participer positivement les personnes à la société. L'enjeu est délicat et compliqué, mais par son travail de première ligne, le secteur est bien informé et a une longue expérience de presque tous les aspects de la vie sociale au Canada.

Les règles actuelles, qui sont extrêmement difficiles à comprendre ou à expliquer, ont un effet paralysant qui incite plusieurs organismes de bienfaisance à éviter toute forme de représentation ou de promotion de leur cause, de peur de perdre le droit d'émettre des reçus pour fin d'impôt et le droit de recevoir des dons et des subventions des fondations. Nous cherchons à faire des changements pour rendre admissible comme activité de bienfaisance, dans la mesure où il n'est pas partisan, tout travail d'intérêt public, d'éducation et de sensibilisation du public, mené par un organisme de bienfaisance enregistré pour atteindre ses fins charitables. En modifiant les règles et règlements qui limitent actuellement les activités de représentation et de défense des causes, on permettrait aux organismes de bienfaisance enregistrés de jouer un rôle plus déterminant dans l'élaboration des politiques publiques. De plus, au lieu de rendre sans cesse les mêmes services, ces organismes pourraient aussi militer pour des changements dans les politiques et les programmes qui rendraient superflus les services en question.

L'Accord reconnaît la légitimité, la valeur et la contribution de la représentation et de la promotion des causes (et non pas seulement de la prestation de services) et le Code de bonnes pratiques pour le dialogue pour les politiques le confirme. Des documents utiles produits par le Groupe de travail sur la représentation aident à mettre en lumière, à appuyer et à reconnaître la valeur de ce travail mené par les organismes du secteur bénévole et communautaire. (Voir tout spécialement à l'annexe 3, le document de réflexion intitulé *L'action sociale ou la défense collective des droits – La voix des citoyens.*)

À venir – Des travaux pour faire modifier et moderniser la réglementation visant la représentation se poursuivent sur plusieurs fronts, afin de :

- Donner plus de poids à l'opinion des citoyens,
- Faire reconnaître largement que la représentation est tout aussi utile que les services, et
- Traduire cette valeur reconnue dans un amendement à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de manière à permettre qu'un organisme dépense en représentation un pourcentage de son budget qui soit plus important que le 10 % actuel.

PARTIE 2 :
LE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D'ACTION

Les organismes du secteur bénévole et communautaire ont besoin d'une capacité d'action accrus pour remplir leur mission. L'ISBC s'en est fait une priorité. Les moyens d'action sont de quatre ordres : des ressources financières, des ressources humaines, des connaissances, et la gestion de l'information et des technologies de l'information. Pour aider les organismes à progresser dans ces différents domaines, l'ISBC a financé et diffusé un vaste choix d'instruments et de renseignements.

LE FINANCEMENT

En plus de produire le Code de bonnes pratiques de financement, l'ISBC a travaillé sur l'enjeu capital qui consiste à accroître la stabilité financière du secteur; elle a, par exemple :

- effectué des recherches sur les modalités de financement de différentes types d'organismes du secteur et sur les répercussions des changements imposés par les bailleurs de fonds, notamment l'hésitation à financer les frais de fonctionnement et les coûts de maintien d'une infrastructure organisationnelle,
- fourni des avis aux ministères fédéraux sur l'adoption de pratiques de financement propres à rendre le processus plus efficace pour les récipiendaires,
- créé un éventail d'outils pour les organismes bénévoles qui souhaitent améliorer la gestion de leurs maigres finances, et
- initié la recherche de nouveaux mécanismes et de nouveaux modèles de financement appliqués dans d'autres pays et applicables au Canada.

À venir – L'ISBC va continuer à s'efforcer :

- de simplifier le processus pour faire une demande de financement et pour faire rapport, auprès du gouvernement,
- d'étendre le processus aux autres bailleurs de fonds,
- de créer des instruments pour aider les organismes du secteur à élaborer eux-mêmes leurs plans de financement à long terme.

LES RESSOURCES HUMAINES

Les organismes bénévoles et communautaires ont recours à des bénévoles et à du personnel rémunéré. Disposer des bonnes personnes avec les bonnes compétences est crucial pour le bon fonctionnement de l'organisme bénévole. L'ISBC a produit plusieurs documents et instruments pour aider au recrutement, à la formation et à la rétention du personnel et de bénévoles compétents.

- L'Initiative nationale d'apprentissage vise à développer un ensemble de compétences et de connaissances pratiques nécessaires aux cadres des organisations (particulièrement utiles dans le processus d'embauche). Elle vise également à trouver les possibilités de formation et de perfectionnement existantes et à établir les relations entre celles-ci et les compétences nécessaires à la gestion des organismes bénévoles et communautaires.
- Des renseignements consolidés sur les tendances susceptibles d'influencer la main-d'œuvre et le marché du travail, à court et à long termes, seront mis à la disposition des organismes bénévoles et communautaires.
- Un autre grand programme en voie de développement, les Services de soutien aux ressources humaines (SSRH) pour le secteur bénévole, fournira des renseignements pratiques sur ces services, notamment la rémunération et les avantages sociaux et donnera accès à ceux qui pourraient aider les organismes à fonctionner de la façon la plus efficace et la plus rentable possible.

Un élément particulièrement visible des travaux de l'ISBC a été de mettre en valeur les bénévoles et le travail qu'ils accomplissent. Depuis l'Année internationale des volontaires jusqu'à l'Initiative canadienne sur le bénévolat, une partie substantielle des travaux de l'ISBC consiste à faire reconnaître que le bénévolat fait partie intégrante de la vie en société. L'Année internationale des volontaires, en 2001, a tourné les projecteurs des médias sur le bénévolat, faisant prendre conscience au grand public de la valeur et de l'importance des bénévoles partout au Canada.

Héritage permanent de l'Année internationale des volontaires, la nouvelle Initiative canadienne sur le bénévolat a été lancée en même temps que l'Accord, en décembre 2001, pour aider les organismes à mener leurs programmes d'action bénévole, pour promouvoir le bénévolat et pour faire des recherches.

À venir – L'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB) visera à encourager la participation des bénévoles en tissant dans chaque province un réseau régional destiné à développer des instruments d'action, des ressources, etc., et la façon de les utiliser. L'Initiative produira également des analyses et des recherches afin d'améliorer la connaissance du bénévolat au Canada. En 2003, des centres de l'ICB ouvriront d'un bout à l'autre du pays.

DE NOUVELLES CONNAISSANCES

Les organismes bénévoles et communautaires ont besoin de bonnes données statistiques pour planifier et réaliser leurs activités. L'ISBC a développé des moyens de mettre de l'information à la portée des organismes susceptibles d'en profiter, et de préciser les domaines où il y a des efforts à faire pour renforcer le secteur.

- Pour déterminer et quantifier la contribution du secteur à l'économie canadienne, Statistique Canada a créé un "compte" distinct pour colliger les données relatives au secteur bénévole et communautaire (semblables aux données publiées régulièrement sur le produit national brut (le PNB)). Cela signifie que l'information relative à la taille, à l'étendue et à la nature du secteur à but non lucratif est devenue un élément permanent des statistiques officielles du Canada sur l'économie. Ces données sont à la disposition des analystes et des chercheurs en politiques et peuvent servir à faire la démonstration d'avantages fiscaux et d'autres mesures propres à aider les organismes bénévoles et communautaires. Cela renforcera aussi la légitimité du secteur aux yeux du grand public.
- L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, dont le rapport a paru en août 2001, fournit de l'information sur la manière dont les personnes donnent de leur temps et de leur argent.

À venir – Les premiers estimés tirés du compte satellite des institutions sans but lucratif de Statistique Canada apporteront une nouvelle perspective, que l'on attendait depuis longtemps, sur la contribution du secteur sans but lucratif à l'économie du Canada.

L'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et communautaires, sera menée de 2003 à 2005, nous en dira plus sur qui nous sommes. Il s'agit de la première enquête d'envergure traitant des activités des organismes bénévoles et communautaires au Canada.

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (autrefois l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation) donnera régulièrement un portrait de ces activités. Jusqu'à présent, elle n'était menée que de façon intermittente. De plus, des analyses détaillées seront effectuées sur les données de l'Enquête de 2001.

LA SENSIBILISATION

L'ISBC a produit divers instruments pratiques destinés à montrer aux organismes à mieux communiquer. Par exemple, le document intitulé « Raconter notre histoire » décrit ce qui fonctionne (raconter l'histoire de personnes) et ce qui ne fonctionne pas (faire connaître les besoins d'un organisme, plutôt que les personnes), quand on cherche à attirer l'attention des médias.

À venir – Une campagne, au plan canadien, de sensibilisation au secteur bénévole et communautaire et aux organismes qui le composent débutera au printemps et à l'été 2003. Elle contribuera à faire connaître le secteur, le faire comprendre, et davantage, à expliquer ce qu'est le secteur et son importance dans la vie des collectivités.

LA GESTION DE L'INFORMATION ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La gestion de l'information et des technologies de l'information prend de plus en plus d'importance dans les organismes du secteur, mais ces technologies sont souvent coûteuses et difficiles à acquérir et à développer, surtout pour les petits ou les moyens organismes. Un examen de l'environnement en technologies de l'information et un relevé de ces besoins au plan canadien ont permis d'identifier les besoins les plus urgents du secteur.

À venir – Quatre programmes doivent voir le jour en 2003 :

- un portail pour le secteur bénévole et communautaire,
- un magasin virtuel, basé sur l'achat en gros, pour permettre aux organismes sans but lucratif d'acheter des produits technologiques à de meilleurs prix,
- un répertoire central des bailleurs de fonds, et
- des centres d'aide locaux qui fourniront de l'appui technologique.

PARTIE 3 :
L'AMÉLIORATION DE LA RÉGLEMENTATION

Les lois et règlements fédéraux régissant les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance enregistrés sont lourds, souvent dépassés, et difficiles à comprendre. Améliorer le cadre réglementaire et faciliter aux organismes bénévoles et communautaires la tâche de se conformer aux règles sont, depuis le début, des objectifs importants du travail de l'ISBC.

Les résultats obtenus jusqu'ici sont les suivants :

- Le formulaire T3010 – la déclaration annuelle de renseignements que tous les organismes bénévoles et communautaires doivent remplir obligatoirement à l'intention de l'Agence canadienne des douanes et du revenu – a été considérablement raccourcie; la nouvelle version allégée est particulièrement appréciée des petits organismes.
- L'importante question de la responsabilité des administrateurs a été examinée dans le cadre de la révision de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Plusieurs études et un manuel sur la responsabilité ont été publiés, mais la recherche de solutions aux problèmes fondamentaux relatifs à cette question se poursuit.
- Les efforts en vue de simplifier les formalités de demande de financement gouvernemental ont débuté et vont se poursuivre.
- Le Code de bonnes pratiques de financement recommande plusieurs moyens pour en arriver à un financement plus stable.

À venir – Les recommandations finales de la Table conjointe sur le cadre réglementaire, qui devraient paraître au début de 2003, viseront à :

- Modifier les règles, afin de clarifier (c'est-à-dire de les rendre plus précises et plus faciles à comprendre et à respecter) les conditions d'obtention et de maintien du statut d'organisme de bienfaisance,
- Rendre plus accessible le processus d'appel des décisions relatives au statut d'organisme de bienfaisance,
- Alléger les pénalités imposées aux organismes qui transgressent involontairement les règles,
- Mettre au point des modèles proposant des manières différentes de gouverner et appuyer les organismes de bienfaisance en facilitant l'accès à des renseignements et à de l'expertise,

- Élaborer des modèles de surveillance du secteur bénévole et communautaire,
- Clarifier les règles applicables aux entreprises gérées par les organismes, pour les aider à respecter ces règles tout en diversifiant leurs sources de financement, et
- Amender la législation relative à la constitution en société, pour aider les organismes sans but lucratif à s'administrer plus efficacement.

Deux grands enjeux n'ont pas encore été abordés conjointement par les deux parties à l'ISBC : la représentation et la promotion des causes, et la définition de ce qu'est un organisme de bienfaisance. Ces deux enjeux demeurent des défis pour les relations entre le secteur bénévole et communautaire et le gouvernement fédéral. Voici quelques questions qui illustrent la situation :

- Comment clarifier les règles relatives à ce que l'Agence canadienne des douanes et du revenu considère comme de la représentation et de la promotion de causes permises de la part des organismes de bienfaisance?
- Quels organismes devraient avoir accès aux avantages prévus dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*, tel le droit d'émettre des reçus aux fins de l'impôt?

PARTIE 4 :
LE RENFORCEMENT DU SECTEUR PAR L'AMÉLIORATION DE SA CAPACITÉ D'INCLUSION ET LE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX

Certaines des grandes réussites de l'ISBC proviennent des façons de réaliser les travaux et du cheminement de ces travaux, tout autant que des travaux proprement dits.

LE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX

L'ISBC est née parce que des organismes du secteur se sont mis à collaborer au plan canadien. Les multiples réunions et consultations de préparation de l'Accord et d'autres questions reliées à l'ISBC ont favorisé les occasions d'établir des liens au sein même du secteur. Elles ont aussi tissé et renforcé des réseaux, régionaux et locaux tout particulièrement, dont le résultat est – et sera – une collaboration plus étroite au sein du secteur.

Jusqu'à présent, 11 réseaux et coalitions ont formé une Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole et communautaire. Des réseaux et des coalitions similaires entre des organismes du secteur prennent forme dans des collectivités, des provinces et des territoires, d'un bout à l'autre du pays, et l'ISBC fournit des occasions pour encourager et pour faciliter cette force en émergence. Plus de 140 rencontres et consultations ont eu lieu dans une quarantaine de villes réparties dans toutes les provinces et dans les territoires, généralement à l'initiative des organismes locaux. Cette façon de procéder a permis de valider et de mettre en lumière la force et la capacité d'action potentielle du secteur bénévole et communautaire, – aux yeux du secteur aussi bien qu'aux autres secteurs.

LA DIVERSITÉ

En même temps que l'ISBC permettait au secteur de développer sa propre infrastructure et de découvrir ses propres forces, le secteur a accru sa capacité d'inclure d'autres groupes en renforçant sa diversité. Tout au long des consultations, le secteur a appris à reconnaître et à valoriser sa propre diversité et à prendre des mesures concrètes pour mieux intégrer des groupes souvent marginalisés. Deux de ces groupes sous-représentés ont été invités à participer à titre de groupes de référence auprès du secrétariat de l'ISBC : le Groupe de référence national des organismes des minorités visibles et le Groupe de référence des Autochtones, comprenant des représentants des organismes bénévoles et communautaires au sein des communautés autochtones, dont les Premières Nations.

L'ISBC a fait entreprendre des recherches sur les minorités visibles, sur les petits organismes et sur les questions reliées au sexe. En outre, un vidéo intitulé « *It's Our Way* », commandité par la Table conjointe sur la sensibilisation montre l'activité bénévole dans les communautés autochtones dans le but d'éduquer la majorité de la société, et les communautés autochtones elles-mêmes.

À venir – Le tout nouveau Organisme bénévole canadien des Autochtones, de même que les autres réseaux en voie de création, feront entendre des voix plus nombreuses et plus fortes dans les débats sur les politiques publiques et renforceront leur participation au sein même du secteur bénévole et communautaire. Créer et renforcer les liens partout dans le secteur demeurera une importante priorité permanente.

CONCLUSION

Le Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire est très fier des travaux accomplis par un si grand nombre d'individus, d'organismes et de ministères durant les deux premières années de l'ISBC. Ces travaux ont donné lieu à une quantité impressionnante d'information, de documentation et d'instruments que les organismes du secteur bénévole et communautaire peuvent mettre à profit pour améliorer leur fonctionnement, pour remplir l'importante mission d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

ANNEXES

1. COMMENT EST DÉPENSÉ L'ARGENT DE L'ISBC

Les fonds alloués par l'Initiative du secteur bénévole et communautaire seront dépensés sur une période de cinq ans. Le diagramme de droite montre à quelles fins sont dépensés ces fonds. Autant que possible, le travail de L'ISBC est effectué par des organismes bénévoles et communautaires. Les rapports finaux sur les dépenses seront publiés au cours des trois dernières années de l'Initiative.

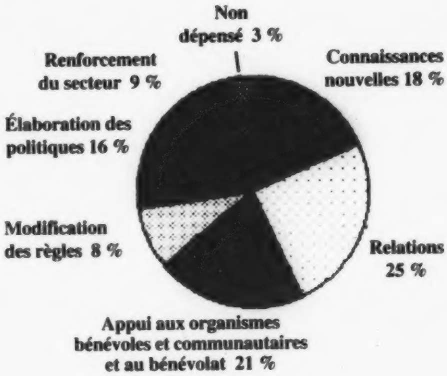

Le renforcement du secteur comprend les travaux du Secrétariat de l'ISBC, du Groupe de travail sur l'action sociale, du Groupe de travail sur le financement, et les consultations et les groupes de discussion organisés par toutes les Tables.

L'élaboration de politiques publiques comprend la mise au point de la documentation pour les ateliers d'élaboration de politiques, les Stages et bourses en élaboration de politiques, le Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques publiques, et plusieurs projets portant sur l'élaboration de politiques, réalisés en vertu de la Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles.

La modification des règles comprend les travaux de la Table conjointe sur la réglementation (exception faite des consultations) et ceux traitant de la responsabilité des administrateurs réalisés dans le cadre de la révision de la *Loi sur les corporations canadiennes.*

L'appui aux organismes bénévoles et communautaires et au bénévolat comprend l'Année internationale des volontaires, les Services de soutien en ressources humaines et l'Initiative nationale d'apprentissage.

Les relations comprennent l'élaboration de l'Accord (exception faite des consultations et des sondages terrain), le travail du Groupe de travail sur le secteur bénévole, et divers projets portant sur l'établissement des relations entre le gouvernement et le secteur bénévole, réalisés en vertu de la Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles.

Les connaissances nouvelles comprennent l'Enquête nationale sur le don, la participation et le bénévolat, ainsi que l'analyse et la diffusion des résultats, L'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et communautaires, la diffusion de recherches menées dans le cadre de l'ISBC et la planification relative à l'Enquête canadienne sur le don, la participation et le bénévolat.

2. LA COMPOSITION DU GROUPE DIRECTEUR DU SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE

Paddy Bowen *
Bénévoles Canada

Marlene Deboisbriand *
Centraide Canada

Colleen Ford *
Association canadienne des parcs et loisirs

Bonnie Greene *
Église unie du Canada

Al Hatton *
Le Regroupement des organizations nationales bénévoles

Patrick Johnston *◆●
Le Centre canadien de philanthropie

Damon Johnston [a]
Groupe de référence autochtone

Sol Kasimer *●
YMCA du Canada

Colleen Kelly ●
Volunteer Vancouver

Victor Lachance *
Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Marcel Lauzière *
Conseil canadien de développement social

Suzanne Lawson ●
Société canadienne de sclérose latérale amyotrophique

Susan Lewis ●
Centraide Winnipeg

Don McCreesh ●v
Conseil d'administration, YMCA du Canada

Esperanza Moreno *
Conseil canadien pour la coopération internationale

Ann Mowatt ◆v
Le regroupement des organisations nationales bénévoles

Sandy Onyalo [a]
Groupe de reference national des minorities visibles

Martha Parker ◆
Volunteer Calgary

Monica Patten *◆
Les fondations communautaires du Canada

Lucie Rémillard ◆
Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine

Penelope Rowe ◆
Community Services Council, Newfoundland and Labrador

Lynne Toupin ●
Les fondations communautaires du Canada

Michael Weil ◆
YMCA du Canada

Megan Williams *●
Conférence canadienne des arts

Bob Wyatt ●
La Fondation Muttart

* Membre de la Table ronde du secteur bénévole
● Co-Président(e)/Presient(e) d'une Table cojointe ou d'un Groupe de travail de l'ISBC
◆ Membre du Comité de coordination conjoint
v Nommé(e) comme bénévole
a Représentant d'un Groupe de discussion

La position indiquée était effective au moment de leur nomination au GDSB. Plusieurs membres ont changé de position au cours de leur mandat.

Accord

D ***L'Accord*** (décembre 2001)

L'Accord a pour objectif de renforcer les capacités du secteur bénévole et communautaire et du gouvernement du Canada dans le but de mieux servir les Canadiens. Il témoigne de leur engagement à faire preuve de plus d'ouverture, de transparence, de cohérence et de collaboration aux fins de la réalisation d'objectifs communs.

D ***Code de bonnes pratiques de financement*** (automne 2002)

Le Code a pour objectif d'améliorer la collaboration entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire en matière de politiques et de pratiques de financement.

D **Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques** (automne 2002)

Le Code a pour objectif d'améliorer la collaboration entre les parties en matière de dialogue sur les politiques et de renforcer la capacité des organismes bénévoles et communautaires à s'acquitter de leur mission et à servir l'intérêt public.

D ***Accord entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire : Approches en matière de ratification ou d'approbation*** (été 2001) Ce document examine quelques modèles et approches que pourrait employer le secteur bénévole et communautaire pour obtenir la ratification ou l'approbation d'une version initiale de l'Accord.

D ***Accord entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire : Incidences pour le secteur bénévole et communautaire du Canada*** (février 2001) Ce document porte sur les retombées éventuelles d'un accord canadien visant le secteur bénévole et communautaire.

D ***The Development of an Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector: A Project Outline*** (élaboration d'un accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire : Aperçu du projet) (4 août 2000) (SECOR) – disponible en anglais seulement. Ce document porte sur les diverses étapes à franchir pour élaborer l'Accord, sur les mesures à prendre pour engager le processus de consultation et sur les principaux facteurs de réussite et les obstacles que nous pourrions devoir surmonter en cours de route.

D ***Accord development Outline*** (Plan d'élaboration de l'Accord) (août 2000) (Price-Waterhouse-Coopers) – disponible en anglais seulement. Ce document porte sur les mesures que les organismes du secteur bénévole et communautaire pourraient prendre pour diriger l'élaboration d'un tel accord.

D ***Accord Consultation Document Outline*** (Grandes lignes du document de consultation sur l'Accord) (août 2000) (Forum des politiques publiques) – disponible en anglais seulement. Ce document rend compte de trois principaux messages, recueillis au cours d'une série d'entrevues et de groupes de discussion sur le projet de consultation relative à la version préliminaire de l'Accord.

D ***La consultation de la collectivité : Rapport de la première série de consultations pancanadiennes sur le projet d'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole*** (juin 2001)

D ***Consultation du milieu des affaires sur l'Accord de l'ISBC*** (septembre 2001)

D ***Consultation des syndicats sur l'Accord de l'ISBC*** (septembre 2001)

D ***Analyse du projet d'Accord par les organismes autochtones nationaux – Rapport sommaire*** (octobre 2001) (préparé par le Groupe de travail sur le secteur bénévole)

D ***Conférence des organismes hôtes*** (novembre 2001) (évaluation du processus de consultation sur le projet d'Accord.)

D ***Expanding the Dialogue – Round 2: Overview Report of the September/October 2001 Consultations of An Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector*** (Élargir le dialogue – Rapport de la deuxième série de consultations tenue en septembre/octobre 2001 sur le projet d'Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole) (novembre 2001) – disponible en anglais seulement.

D ***Renforcement des liens : les bonnes pratiques comme catalyseurs*** (juin 2002) – Rapport des animateurs des groupes de discussion mixtes sur la version préliminaire des codes de bonnes pratiques.

D documents
V vidéos
P programmes
A autres

Renforcement du secteur

Communications

A **Site Web de l'ISBC** (mixte)
Le site Web de l'ISBC contient tous les renseignements disponibles au sujet de l'ISBC. http://www.vsi-isbc.ca/

D ***Bulletins***
Douze bulletins d'information ont été produits et diffusés auprès d'intervenants et d'organismes du secteur.

A **Présentation sur l'ISBC** (PowerPoint) (mise à jour en septembre 2002)
Cette présentation des débuts de l'ISBC et de ses éléments contient des renseignements au sujet du secteur bénévole et rend compte des réalisations de l'ISBC.

Recherche

D ***Recherche d'opinion publique sur le secteur bénévole*** (octobre 2001)
Recherche d'opinion publique sur le secteur bénévole (mars 2002)
Le Groupe de travail sur le secteur bénévole a commandé ces deux sondages d'opinion publique sur les efforts que déploient le secteur bénévole et le gouvernement pour appuyer le bénévolat et la participation communautaire au Canada.

D ***Motivation en situation difficile : Problèmes des femmes dans le secteur bénévole au Canada*** (mars 2002)
Ce document décrit certains des problèmes que connaissent les femmes qui font du bénévolat ou qui travaillent dans le secteur bénévole, fait le point sur les lacunes en matière de recherche et présente des recommandations.

D ***Pressées de toutes parts : Ce dont les petites organisations sans but lucratif ont besoin pour survivre et prospérer*** (décembre 2001) Commandé par l'ISBC pour en apprendre davantage au sujet des petits organismes communautaires sans but lucratif, ce document a servi de point de départ à une discussion avec de petits organismes au sujet de leurs besoins et de leurs espoirs.

D ***Les minorités visibles au Canada*** (novembre 2001)
Ce rapport réunit, regroupe et étaye les renseignements disponibles au sujet des communautés de minorités visibles au Canada avec des renvois précis aux données démographiques, aux centres communautaires et aux principaux problèmes.

D ***From Kitchen Tables to Joint Tables: A Joint Consultation and Engagement Framework for the Voluntary Sector Initiative*** (De la table de cuisine à la table conjointe : Cadre mixte de consultation et de participation – Initiative du secteur bénévole et communautaire), Comité de coordination conjoint (23 et 24 novembre 2000) – disponible en anglais seulement. Ce document décrit les objectifs, les hypothèses stratégiques et les principes directeurs qui constituent le fondement du processus de consultation et d'engagement de l'ISBC.

Participation des groupes de référence

D ***Planification stratégique pour la participation des Autochtones*** (juillet 2001)
Ce rapport rend compte de discussions, de recommandations et d'approches suggérées pour inciter la communauté autochtone à s'engager et à participer à l'ISBC.

D ***Rapports de consultation auprès des organismes de minorités visibles***
Halifax, Montréal, London, Toronto et Ottawa (automne 2001) et Winnipeg, Saskatoon, Calgary et Vancouver (hiver 2002)

Discours

[D] Ouverture peut-être, mais à quel point? (19 février 2002)
Allocution de M. Bob Wyatt, directeur exécutif, The Muttart Foundation, et coprésident pour le secteur bénévole de la Table conjointe sur la réglementation, devant les membres de la Section du droit du secteur à but non lucratif de l'Association du Barreau canadien (Alberta).

[D] Allocution de M. Mel Cappe devant le Collège Arthur-Kroeger des Affaires Publiques – Remise des prix au Forum sur le leadership (6 février 2002) Allocution de M. Mel Cappe, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet.

[D] Cérémonie de clôture de l'année internationale des volontaires (5 décembre 2001)
Allocution de l'honorable Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor, ministre responsable de l'Infrastructure et députée de Westmount-Ville-Marie.

[D] Journées présidentielles de la FADOQ (17 octobre 2001)
Allocution de l'honorable Lucienne Robillard.

[D] Conférence internationale de CIVICUS 2001, Vancouver, C.-B. (20 août 2001)
Allocution de l'honorable Lucienne Robillard.

[D] Notes d'allocution de l'honorable Hedy Fry, secrétaire d'État (Situation de la femme) (Multiculturalisme) à l'occasion du Forum canadien sur le bénévolat
(16 août 2001) Allocution de l'honorable Hedy Fry.

[D] Raconter notre histoire – Communiquer l'apport de la philanthropie et du secteur bénévole (23 avril 2001) Allocution de l'honorable Lucienne Robillard

[D] Renforcer les relations entre le secteur bénévole et le gouvernement du Canada (21 octobre 2000)
Allocution de M. Patrick Johnston, président-directeur général, Centre canadien de philanthropie.

[D] Rencontre avec le Regroupement des organisations nationales bénévoles
(1er septembre 2000) Allocution de l'honorable Lucienne Robillard.

[D] Rencontre avec le Secteur du bénévolat (9 juin 2000)
Allocution de l'honorable Lucienne Robillard.

[D] Le secteur bénévole (13 avril 2000) Allocution de l'honorable Lucienne Robillard.

[D] Conférence nationale et assemblée générale annuelle (1999) du Regroupement des organisations nationales bénévoles (17 septembre 1999)
Allocution de M. Ian Green, sous-secrétaire du Cabinet, à la Conférence nationale et assemblée générale annuelle (1999) du Regroupement des organisations nationales bénévoles.

[D] Bâtir une nouvelle relation avec le secteur bénévole (31 mai 1999)
Allocution de M. Mel Cappe, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet.

[D] documents
[V] vidéos
[P] programmes
[A] autres

Gestion de l'information/ Technologies de l'information (GI/TI)

Programmes recommandés :

- P **Échange de fonds**
- P **Portail pour le secteur bénévole et communautaire**
- P **Modification des méthodes de financement**
- P **Campagne de sensibilisation aux technologies**
- P **Accès à la planification des TI, à du matériel et des logiciels, à de la formation et à du soutien technique**

D ***Gestion de l'information/Technologies de l'information et le secteur bénévole – Analyse de contexte*** (Mars 2001) Ce document précise les hypothèses de recherche pour l'analyse des besoins, donne un survol initial des principales questions formant le cadre du programme que doit élaborer la Table conjointe GI/TI et passe en revue de la documentation.

D ***Les besoins en technologie du secteur bénévole et communautaire canadien – Rapport final*** (janvier 2002) Ce sondage mené à l'échelle nationale recense les besoins et les priorités du secteur en matière de technologie et, après une analyse des résultats, propose diverses méthodes de financement.

D ***Renforcer la capacité du secteur bénévole et communautaire au moyen de la technologie : Rapport de la Table conjointe sur la gestion de l'information et la technologie de l'information de l'Initiative du secteur bénévole et communautaire***. (Septembre 2002)
Ce rapport final fait le point sur les six principaux défis que devront relever les organismes et l'ensemble des intervenants du secteur communautaire pour utiliser la GI/TI plus efficacement et propose une stratégie à cette fin.

Sensibilisation

- P **Campagne nationale pour une meilleure compréhension et une meilleure prise de conscience des problèmes du secteur bénévole.**

D ***Raconter notre histoire – Communiquer l'apport de la philanthropie et du secteur bénévole***
(avril 2001) Exploration libre de thèmes sur la communication que le secteur bénévole devrait approfondir.

D ***An Opinion Survey of Decision-Makers in Canada on Key Issues Dealing With the Role of the Voluntary Sector in Canadian Society*** (Sondage d'opinion auprès des décideurs canadiens sur les principaux enjeux relatifs au rôle du secteur bénévole dans la société canadienne) (août 2002) – disponible en anglais seulement. (EKOS Research Associates Inc.)

V ***C'est notre façon de faire*** (titre provisoire) (août 2002) .
Ce vidéo montre la façon dont les Premières nations, les Métis et les Inuits perçoivent le secteur bénévole.

D ***Rapport de consultation de la Table conjointe sur la sensibilisation*** (mars 2002)

D ***Examen des sondages d'opinion publique sur le secteur bénévole – Rapport final***
(février 2001)

Bénévolat

P Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB)

L'ICB mettra sur pied trois centres nationaux dans le cadre d'organismes de bénévolat existants pour surveiller la prestation des programmes.

P **Centres d'information, renforcement des capacités et sensibilisation**
Ces centres administreront les quatre programmes suivants : Diffusion de l'information; Rayonnement et sensibilisation; Réseautage, formation et renforcement des capacités; et Administration du réseau local.

P **Centre de soutien communautaire** Ce centre administrera des projets-pilotes – élaboration et mise à l'essai de nouvelles méthodes et de nouveaux modèles novateurs d'encouragement et de soutien au bénévolat.

P **Centre de développement des connaissances** Ce centre administrera le programme de recherche et d'analyse.

D ***Initiative canadienne sur le bénévolat – Rapport final*** (décembre 2001)
Ce rapport recommandait la création de réseaux de ressources bénévoles régionales reliés à l'échelle nationale, l'affectation de ressources à la recherche et à l'analyse; une campagne pluriannuelle de promotion, de reconnaissance et de rayonnement; et la tenue d'un forum pour inciter tous les secteurs à prendre part à ces activités.

D ***Analyse du bénévolat et des façons de l'améliorer*** (mai 2001)
Cette analyse du contexte passe en revue les données disponibles sur les attitudes et l'opinion du public au sujet du bénévolat, rend compte des résultats d'entrevues avec un petit nombre de personnes clés, donne un aperçu des forces du secteur du bénévolat, propose des améliorations dans certains domaines et cerne les carences actuelles en matière d'information sur le bénévolat.

D ***Sharing Yours Views on Proposals for the National Volunteerism Initiative*** (Échange de vues sur les propositions concernant l'Initiative canadienne sur le bénévolat) (novembre 2001)
Rapport sommaire des consultations sur les propositions concernant l'Initiative sur le bénévolat.

D documents
V vidéos
P programmes
A autres

Ressources humaines

P Service de soutien aux ressources humaines pour le secteur bénévole

Les résultats attendus du Service de soutien aux ressources humaines sont les suivants :

- une campagne de sensibilisation destinée aux conseils d'administration sur l'importance et les avantages de l'investissement dans les ressources humaines;
- un répertoire sur Internet des meilleures politiques et pratiques en matière de gestion des ressources humaines;
- des projets pilotes communautaires de réseaux d'apprentissage par les pairs pour faciliter le perfectionnement des connaissances et des compétences en matière de gestion des ressources humaines;
- la négociation de partenariats avec d'autres secteurs pour permettre aux intervenants du secteur bénévole d'obtenir une formation gratuitement ou à peu de frais;
- un répertoire des régimes de retraite et d'avantages sociaux existants et une stratégie visant à améliorer l'accès à ces programmes;
- une typologie des organismes et de leurs besoins en ressources humaines;
- un plan destiné à répondre aux besoins à long terme du secteur en matière de ressources humaines.

P Initiative nationale d'apprentissage

L'Initiative nationale d'apprentissage dresse une liste commune des compétences et des habiletés dont ont besoin les personnes âgées qui font du bénévolat.

D ***Document de travail sur les tendances de la population active et du milieu de travail en évolution*** (août 2001) Ce document donne un aperçu des tendances qui auront une incidence sur la main-d'œuvre et sur le milieu de travail, à court et à long terme.

D ***Document d'information sur les ouvrages documentaires portant sur les ressources humaines (rémunérées) dans le secteur bénévole canadien*** (août 2001) Cet examen et cette analyse de la documentation portent sur les ressources humaines dans le secteur du bénévolat au Canada depuis 1997.

D ***Résultats d'une enquête sur le Web portant sur le secteur bénévole en tant qu'employeur de choix*** (automne 2001) Ce sondage, mené sur le Web, avait pour but de fournir des renseignements à un groupe de réflexion chargé d'élaborer un plan d'action destiné à aider les organismes bénévoles à recruter, à optimiser et à conserver à leur emploi des personnes de talent.

D ***Compte rendu de la séance de réflexion sur les ressources humaines*** (octobre 2001) Le groupe de réflexion, composé de vingt personnes provenant des secteurs privé, public et bénévole, a été formé pour aider le Comité des ressources humaines de la Table conjointe sur les moyens de recherche à déterminer où investir des fonds.

Nouvelles connaissances

P Examen des sondages d'opinion publique sur le bénévolat (SOPB)

Le SOBP est le premier sondage à grande échelle sur les activités des organismes de bénévolat au Canada.

P L'Enquête nationale/canadienne sur le don, le bénévolat et la participation

L'Enquête nationale/canadienne sur le don, le bénévolat et la participation porte sur les habitudes des particuliers en matière de don de temps ou d'argent.

P Compte satellite

Le Compte satellite de Statistique Canada sur le bénévolat et les organismes à but non lucratif offre des renseignements sur la taille, l'étendue et la nature du secteur sans but lucratif.

D documents
V vidéos
P programmes
A autres

L'action sociale ou la défense collective des droits

D ***La voix des citoyens***
(septembre 2002)

Cet exposé de principe propose de nouvelles idées et de nouveaux points de vue sur l'action sociale dans le but d'apporter rapidement des changements novateurs et bien nécessaires.

D ***Document d'information au sujet de l'action sociale*** (avril 2001)
Ce document d'information décrit brièvement les préoccupations du secteur en ce qui a trait à l'action sociale et à la définition de la charité.

D ***Réglementation de l'action sociale dans le secteur bénévole : problèmes courants et quelques solutions*** (janvier 2002) - disponible en anglais seulement. Ce document contient des renseignements et des données contextuelles sur l'action sociale du point de vue du secteur bénévole et peut servir de point de départ à des discussions visant à approfondir la question.

D ***L'action sociale ou la défense collective des droits --La voix des citoyens*** (juillet 2002) Ce rapport des consultations réalisées en février et en mars 2002 rend compte du message qu'ont formulé clairement les participants : renforcer le contenu et les propos de l'exposé de principe paru en janvier; proposer des mesures concrètes et précises; continuer de sensibiliser le gouvernement et le grand public aux problèmes du secteur bénévole.

Politiques

D ***Boîte à outils pour l'élaboration de politiques***

La Table conjointe sur les moyens de recherche prépare en ce moment des outils d'élaboration de politiques qui seront essentiellement disponibles sur le Web.

P **Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles (PSEPM)**

La PSEPM subventionne des projets destinés à améliorer l'élaboration des politiques dans les ministères et à renforcer la capacité du secteur bénévole à contribuer à l'élaboration des politiques ministérielles.

D **Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques**

P **Stages en bourses et en élaboration des politiques (SBEP)**

Les SBEP permettent aux fonctionnaires de travailler dans le secteur bénévole durant une période pouvant aller jusqu'à un an, et réciproquement.

D ***Ateliers sur l'élaboration des politiques*** (mars 2002)
Ce document rend compte des ateliers sur l'élaboration des politiques, lesquels avaient deux objectifs : permettre aux intervenants du secteur bénévole d'acquérir une connaissance de base du processus d'élaboration de politiques du gouvernement fédéral et aider les représentants à partager et à élaborer des outils et des stratégies pour contribuer à l'élaboration des politiques.

Finances/Financement

D ***Guide d'amélioration des pratiques de financement du Secrétariat du Conseil du Trésor*** (janvier 2002)

Cet outil a été préparé par le Bureau de projet du secteur bénévole du Secrétariat du Conseil du Trésor pour rendre la relation de financement plus claire, plus cohérente et plus transparente entre les deux secteurs.

D ***Outils de gestion et de responsabilités financières*** (automne 2002)

Des outils de gestion et de responsabilités financières sont présentement en cours d'élaboration. Ils seront essentiellement diffusés sur le Web.

D ***Recherche relative aux sources et aux mécanismes de financement et à leur impact sur la viabilité des organismes bénévoles et communautaires*** (automne 2002)

Ce projet analysait l'incidence des sources et des mécanismes de financement sur la viabilité à long terme des organismes de bénévolat canadiens.

D ***Code de bonnes pratiques de financement***

D ***Approche en matière d'investissement stratégique*** (juin 2002)
Ce document porte sur l'investissement stratégique – approche novatrice qui utilise des mécanismes de financement existants pour renforcer la capacité d'organismes dans des secteurs donnés et pour les aider à collaborer plus efficacement avec les ministères et les organismes fédéraux pour atteindre des objectifs convenus dans des délais précis.

D ***Inventory of Financial Management and Accountability Tools and Resources***
(répertoire des outils et des ressources de gestion et de responsabilités financières) (automne 2001) – disponible en anglais seulement.

D ***Soutenir l'infrastructure organisationnelle dans le secteur bénévole*** (mai 2002)
Ce document de travail fait le point sur les effets cumulatifs des changements observés au chapitre des habitudes de financement, de même que sur certaines de leurs conséquences pour les organismes de bénévolat.

D ***Un aperçu du financement accordé au secteur bénévole canadien*** (septembre 2001)
Cette étude a été entreprise dans le but de combiner l'expérience « sur le terrain » des organismes de bénévolat et la documentation sur le financement des organismes sans but lucratif; elle offre un aperçu de la situation actuelle et propose des mesures à prendre en priorité.

D ***Inventory of Alternate Financing Models***
(répertoire de modèles de financement de rechange) (avril 2002)

- D ***Think Tank on Innovation in Financing*** (Groupe de réflexion sur des méthodes de financement novatrices) (octobre 2001) – disponible en anglais seulement.
Des représentants des secteurs bénévole et privé se sont réunis pour examiner d'autres méthodes novatrices de financement des organismes de bénévolat. Un résumé de leurs discussions est disponible.

D documents
V vidéos
P programmes
A autres

Changer les règles

D **Amélioration du cadre réglementaire du secteur de la bienfaisance - recommandations provisoires**
(7 août 2002)

Ce document de travail a été élaboré en prévision d'une série de consultations sur des recommandations visant à améliorer le cadre législatif et réglementaire qui régit les activités du secteur.

D

- *Répartition des organismes de bienfaisance enregistrés au Canada*
- *Réforme institutionnelle : Réglementation des universités, des écoles et des hôpitaux*
- *Accessibilité et transparence : Les demandeurs auxquels l'enregistrement n'a pas été accordé*
- *Les tribunaux administratifs et leur composition*
- *Nature de la détermination du « statut d'organisme de bienfaisance » - cour de justice ou tribunal administratif*
- *Le pouvoir qu'ont les tribunaux administratifs de prendre des mesures de redressement par voie d'injonction*
- *Audience ou instruction sur dossier*
- *La cour de l'impôt et la cour fédérale*
- *Frais et dépens à la cour de l'impôt et à la cour fédérale du Canada*
- *Qui devrait imposer des sanctions intermédiaires?*
- *Équité procédurale et questions de conformité*
- *Pénalités financières imposées aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés*

P **Réforme de la *Loi sur les corporations canadiennes* : La responsabilité des dirigeants**

D ***Réforme de la Loi sur les corporations canadiennes : Options en vue d'une nouvelle loi sur les sociétés sans but lucratif*** (mars 2002)
Ce document de travail propose l'ébauche d'une nouvelle loi sur les sociétés sans but lucratif.

D ***Étude sur la responsabilité des administrateurs et des dirigeants de sociétés sans but lucratif au Canada*** (mars 2001) Cet examen porte sur les dispositions législatives canadiennes qui imposent des pénalités financières aux administrateurs et aux dirigeants d'organismes sans but lucratif.

D **La responsabilité du fait d'autrui des organismes sans but lucratif** (janvier 2002)
Ce rapport tente de cerner la nature des défis que doivent relever les organismes sans but lucratif et de suggérer des solutions juridiques et politiques.

D **Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif** (manuel, à paraître)
Ce guide est destiné à aider les administrateurs à faire du bon travail ainsi qu'à se protéger contre les réclamations reliées à leurs gestes et à leurs décisions.

4. UN CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Mars 2003 – Recommandations de la Table conjointe sur le cadre réglementaire
- Printemps-été 2003 – Début de la campagne de sensibilisation au plan canadien
- 2003 – Services de soutien en ressources humaines pour le secteur
- 2003 – Des projets pour la gestion de l'information et des technologies de l'information; un groupe d'outils pour l'élaboration de politiques; un groupe d'outils pour le financement
- 2003 – Ouverture de Centres de l'Initiative canadienne sur le bénévolat
- 2003-2005 – Enquête canadienne sur les organismes bénévoles et communautaires
- 2004 – Lancement de l'évaluation des projets du PSEPM (Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles)
- 2004 – Début de l'évaluation de l'ISBC

5. NOTES SUR LE SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE

Le secteur emploie plus de 1,3 million de personnes d'un bout à l'autre du Canada, tandis que 6,5 millions de Canadiens donnent de leur temps à des organismes bénévoles et communautaires. Le secteur compte environ 180 000 organismes sans but lucratif (dont quelque 80 000 sont des organismes de bienfaisance enregistrés). Ces organismes touchent à peu près tous les aspects de la société, depuis la justice sociale, les droits de la personne, l'environnement, la santé et la religion, jusqu'aux arts et à la culture, au développement international, aux sports et aux loisirs. Ils assurent des services indispensables aux Canadiens, défendent des causes communes, appuient le progrès économique et communautaire au Canada et dans le monde entier, et recueillent des fonds. Le secteur a contribué au développement de la plupart des services publics sur lesquels nous comptons aujourd'hui comme éléments essentiels de toute société humaine; ainsi, les écoles, les hôpitaux, l'assistance aux défavorisés et le secours aux enfants dans le besoin, ont tous commencé par être des initiatives bénévoles. Les organismes du secteur bénévole et communautaire apportent dans le débat des politiques publiques le savoir, le savoir-faire et la compassion qu'ils ont acquis à travailler auprès des collectivités et des personnes, et ils signalent les priorités aux gouvernements.